L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 39 Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* Sudbury, Ont., jeudi 15 mars 1945

Lettre d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE KING DIT QU'IL S'OPPOSE TOUJOURS A LA PROLONGATION DU PARLEMENT

La délégation canadienne à San-Francisco sera parlementaire.—M. John Bracken, bien qu'il l'ait demandé, ne fera pas partie de la représentation du Canada à cette réunion des Nations-Unies.—M. King passe la fin de semaine chez M. Roosevelt.—Le leader du Parti conservateur progressiste révèle les tactiques de sa prochaine campagne électorale.—Le gouvernement ne pourra empêcher le peuple de se prononcer sur son administration de guerre.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Il ne reste plus que quelques jours, avant l'ouverture de la session convoquée pour le 19. Le premier ministre en a déjà fait connaitre le but. Il s'agit de voter les crédits provisoires, dont le gouvernement aura besoin pour défrayer le coût de notre effort de guerre et de l'administration du pays, pendant la période qui s'écoulera depuis la tenue des élections générales. Le gouvernement révélera aussi, au cours de cette session, l'attitude qu'il entend prendre à la prochaine conférence de San-Francisco et demandera au parlement d'appuyer cette attitude.

Cette session ne pourra pas être longue. Le parlement, en effet, sera automatiquement dissous le 17 avril. On prête au gouvernement l'intention de vouloir la bâcler en une dizaine de jours. Les conservateurs progressistes, au contraire, seraient disposés à la faire durer jusqu'à la dernière seconde de la vie du parlement actuel.

LA DELEGATION CANADIENNE

Le premier ministre a profité des quelques jours qui le séparent encore de l'ouverture de la session pour rendre visite, en fin de semaine, au président Roosevelt. Deux sujets principaux, nous dit-on, feront l'objet de leurs conversations: les résultats de la conférence de Yalta et la prochaine conférence internationale de San-Francisco.

Avant son départ pour Washington, M. King a fait savoir comment, en général, se composerait la délégation canadienne qui représentera le Canada à cette réunion des Nations-Unies. Nous disons en général, car le premier ministre n'a pas fait connaître les noms de ceux qui composeraient la délégation; mais il a déclaré que la délégation comprendrait des représentants de la Chambre des communes et du Sénat, des représentants du gouvernement et de l'opposition.

Il est donc certain qu'un membre, au moins, de la députation conservatrice progressiste, fera partie de la délégation canadienne qui ira à San-Francisco. Mais ce ne sera point M. John Bracken, leader national de ce groupe politique. M. King a été clair sur ce point. Un journaliste posa la question. Le premier ministre répondit sèchement que M. Bracken n'avait aucune responsabilité représentative.

C'est donc une représentation parlementaire que le premier ministre veut envoyer à la conférence de San-Francisco. En cela, il suit l'exemple de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Australie. Mais, puisque c'est une représentation parlementaire, M. Bracken ne peut en aucune façon en faire partie. Le leader national du Parti conservateur progressiste, en effet, n'est pas membre du parlement canadien. Les conservateurs progressistes sont marris de l'exclusion de M. Bracken de la délégation. Mais il faut le reconnaître, ce n'est pas le gouvernement qui l'en exclut. M. Bracken s'en est exclu lui-même, en préférant, depuis son élection en 1942 au poste de leader national du Parti conservateur progressiste, ne pas se faire élire comme député. Les conservateurs progressistes ne sauraient donc blâmer le gouvernement King de ne pas inviter M. Bracken à faire partie de la délégation canadienne qui ira à San-Francisco. Le leader du Parti conservateur progressiste doit s'en prendre à lui-même.

Le premier ministre a dit que l'opposition serait représentée dans cette délégation. Mais cette réponse laisse subsister une certaine obscurité dans l'esprit du public. A la Chambre des communes, il n'y a de reconnus que le gouvernement et l'opposition officielle. Or, en ce moment, les conservateurs progressistes constituent l'opposition officielle, mais ce n'est pas le seul parti qui siège à la gauche du président de la Chambre. On en compte cinq autres: la C.C.F., le Crédit social, le Bloc populaire canadien, le Mouvement des indépendants et le Parti ouvrier-progressiste.

Jusqu'à présent, bien que le parti le plus nombreux de la gauche seul soit reconnu comme l'opposition officielle, le premier ministre, par courtoisie, a tenu compte de la présence de la C.C.F. et du Crédit social. C'est ainsi que, à la Chambre des communes, lorsque les chefs de parti parlent, la coutume est que, après le leader du gouvernement et celui de l'opposition officielle, les chefs parlementaires de la C.C.F. et du Crédit social prennent la parole.

Il semble que M. King invitera la C.C.F. et le Crédit social à nommer un membre dans la délégation canadienne qui ira à San-Francisco. M. Coldwell serait le représentant de la C.C.F. dans ce cas. Mais M. Solon Low, leader national du Crédit social se trouverait dans la même situation que M. Bracken, comme M. Low n'est pas membre du parlement canadien.

Le Bloc populaire canadien, le Mouvement des indépendants et le Parti ouvrier-progressiste ne seront certainement pas invités à faire partie de la délégation, à moins que le premier ministre ne change d'attitude à l'égard de ces partis. Jusqu'ici, le premier ministre a refusé à leurs leaders, à la Chambre des communes, les mêmes privilèges qu'à ceux de la C.C.F. et du Crédit social.

Si le gouvernement ne prolonge pas la durée d'office du parlement au cours de la prochaine session, cette délégation parlementaire en sera une assez curieuse. Le parlement canadien, en effet, sera dissous automatiquement le 17 avril. Or, la conférence de San-Francisco s'ouvrira le 25 du même mois. C'est donc dire que des gens, qui ne seront plus membres du parlement canadien, seront chargés de représenter un parlement inexistant, à cette réunion internationale.

POINT DE PROLONGATION

Le premier ministre King a également nié, en fin de semaine, que son intention était de prolonger la durée d'office du parlement canadien. Depuis quelques jours, on faisait courir la rumeur que M. King se préparait à demander, au cours de la prochaine session, la prolongation de la durée d'office du parlement actuel. Cette rumeur, au dire du premier ministre, était une sorte de bonhomme de paille que certains journaux se plaisaient à fabriquer, pour permettre ensuite à fabriquer, pour permettre ensuite à M. Bracken de l'abattre. M. King déclara fermement qu'il n'avait jamais eu l'intention de prolonger la durée d'office du parlement actuel et qu'il combattrait ce projet. Ce qu'il veut, c'est tenir des élections générales le plus tôt possible après l'écrasement de la résistance organisée en Allemagne.

On nous excusera si, du fait que M. King n'a pas l'intention de pro-

suite à la dernière page

Il est blessé en Hollande

M. et Mme A. Nadon, 220 rue Wilma furent avisés que leur fils, le soldat Armand Nadon a reçu des blessures. Le soldat Nadon, 23 ans, a déjà travaillé à la Mine Frood et au Sudbury Golfe Course. Il servait avec un régiment d'infanterie en Hollande lorsqu'il fut blessé.

On veut imiter Détroit

L'élaboration d'un plan pour construire de nouveaux gradins au Parc Athlétique de Sudbury est commencé. Quatre membres de la Commission des Parcs, et l'ingénieur de la ville, W. B. McMullen, ont visité le parc. Ils furent d'avis que le Parc deviendra un jour une miniature du Briggs Stadium de Détroit. L'ingénieur doit préparer un plan qu'il soumettra à l'approbation des Commissaires. Les Commissaires qui ont visité le champ sont J.-L. Gauthier, président; le maire W. S. Beaton, J. A. Campbell et A. E. Waller.

Blessé gravement

Le Département des Services de Guerre vient d'aviser Mme Roméo Poulin, 74 rue Borgia, sur l'état de santé de son époux blessé dans l'ouest européen. Le soldat Poulin, qui fut frappé au dos et dans l'abdomen par des éclats d'obus est dans un état grave. Il est le fils de M. et Mme T. Poulin, 60 rue Borgia, et est né à Azilda.

Convention de la C.C.F. le 28 mars

Le 28 mars à 7 heures pm. se tiendra une convention des clubs C.C.F. à l'hôtel Frontenac à Sudbury. Les clubs suivants sont invités: club de Sudbury, du Quartier Fournier (Sudbury), Gatchell, Garson, Coniston, Creighton, McFarlane Lake, Espanola, Markstay, Hanmer, Rayside, Blezard Valley, Capreol, Wahnapatae et Minnow Lake. Des invitations sont faites aussi à des personnages de marque d'endroits où des clubs n'ont pas encore été formés bien qu'il y ait de nombreux membres, comme Copper Cliff, Waters, Beaver Lake, Wordhington, etc.

Si les circonstances le permettent R. H. Carlin, M.P.P. pour Sudbury sera présent, de même que E. J. Lawrence, de Garson, élu récemment président de l'organisation régionale de Nipissing, aussi M. Ben Levert, candidat fédéral. La convention sera sous la présidence de M. James Kidd, président de la région de Sudbury.

On fera une revue des activités C.C.F. depuis la dernière convention. Les délégués feront rapport sur la situation politique de leur localités respectives. On entendra un rapport financier du secrétaire-trésorier provincial, Alex Sjoberg.

Plus de 125 délégués sont attendus.

Bourse de $200

On nous mande que Georges-A. Lebel, fils de M. et Mme Pierre Lebel, qui demeurent à 140 rue Eyre, a reçu une bourse d'études de $200 du gouvernement fédéral. Le Dr Lebel a obtenu la bourse d'études pour excellence à la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec. C'est la deuxième bourse gagnée par le jeune médecin qui a fait son cours au Collège du Sacré-Coeur. Le Dr Lebel, un interne à l'hôpital du Saint-Sacrement, de Québec, propose de s'établir à Sudbury plus tard. Nos meilleurs félicitations au mérite du jeune Dr Georges Lebel.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAISSE POPULAIRE DE SUDBURY

Vendredi soir, le 29 mars, se tenait la première assemblée générale des signataires pour l'obtention de la charte de la caisse populaire Ste-Anne. M. Roméo Dignard fut nommé président d'assemblée et M. Edouard Adam, secrétaire. Le président fit lecture des lois de la caisse, à discuter et à adopter dans le courant de cette assemblée. Le président désigna ensuite MM. Lajeunesse, Fassette et Laplante pour choisir les membres des différents comités. Furent élus au comité de direction, MM. Dignard, Adam, G. Lecoupe, E. Langlois, A. Lapalme, L. Lalonde et P. Lebel. Sur le comité de surveillance, MM. Fredette, Marcotte et Boyer. Sur le comité de Crédit, MM. Langlois, Chiasson et Charette. Chacun de ces types fut accepté par l'assemblée après discussion.

Le Rév. Père Dallaire, S.J., professeur de versification au Collège du Sacré-Coeur, présente une très instructive causerie sur la nécessité de l'étude de la coopération comme moyen d'établir un genre de vie stable par une meilleure répartition des richesses qui, de prolétaires, fera un peuple de propriétaires, base et stabilité d'un pays. Après une courte discussion, on leva l'assemblée par la prière.

Officier de la cour juvénile

Edgar B. Paquette, qui demeure à 134 rue Mountain est devenu le premier officier de la cour Juvénile de Sudbury. La nomination de M. Paquette, un vétéran et ancien instituteur, a été confirmé par l'honorable L. E. Blackwell, procureur-général de la province. M. Paquette était officier d'administration dans l'armée canadienne, avec le grade de lieutenant. Et pendant les trois ans qu'il avait enseigné les enfants arriérés, il avait fait une étude spéciale en psychologie.

Décès d'un pionnier

Un autre pionnier du district de Sudbury vient de disparaître. Frank Varieur, un octogénaire canadien-français est décédé. M. Varieur, qui a pris sa retraite il y a deux ans, avait travaillé pendant 43 ans à l'usine de la Evans Lumber Company. Il était né à St-Mathias, Québec, en 1864 et était allé à Holyoke, Massachussetts pour apprendre le métier de carrossier. C'est dans cette ville qu'il épousa Alexandrine Auger, le 3 février 1886. Le mois passé le couple fêtait son 59e anniversaire de mariage. M. Varieur laisse pour le pleurer son épouse, trois fils, Frank, de Windsor, Arthur, de Détroit, et Anthony, de Los Angeles; et deux filles, Mme George Van Zuban et Mme M. McLeod, de Sudbury.

Décoration américaine

Un ancien citoyen de Sudbury, Georges Rainville, maintenant un sergent de l'armée américaine, a gagné l'Etoile d'Argent, plus grand honneur accordé par le Président des Etats-Unis à un officier sans commission. Le sergent Rainville, qui est né à Bondfield, n'a que 22 ans et a reçu sa médaille en Angleterre.

L'Union et l'Inco

L'Union Mine, Mill and Smelter Workers, Cellule 598, a entamé des négociations avec la Compagnie International Nickel au Canada renouveler son contrat collectif. Les discussions qui ont commencé tôt la semaine dernière, ont repris lundi. L'ancien contrat qui devient périmé restera en vigueur jusqu'à une décision sur une nouvelle entente.

Tué au front

On nous avise de la mort outremer de Donald Charlebois, ancien citoyen de Sudbury. M. Charlebois qui était vendeur pour les Canada Packers, est mort de blessures reçues sur le front européen. Il était un ancien du Collège du Sacré-Coeur à Sudbury.

On forme un comité du Bloc

Dans une assemblée tenue dernièrement, on a formé un comité pour le Bloc Populaire.

Président — Emile Blais.
Vice-Prés. — M. Lionel Campeau.
Secrétaire — M. Camille Lemieux.
Directeurs — MM. Léo Gagné, Louis Clousiau, Adélard Boulay, J.-B. Charbonneau.

Le plus tôt possible, cet exécutif a l'intention de se mettre à l'oeuvre pour propager le Bloc et l'organiser par toute la région. On compte que les vrais Canadiens-français se hâteront de se ranger sous la bannière du Bloc pour aider au triomphe des idées-maîtresses du Bloc — indépendance du Canada, indépendance politique et libération économique des magnats de la finance. Autonomie des provinces, respect et protection de la famille — sécurité sociale, égalité et justice entre les différentes races de ce pays.

On compte sur des adhésions nombreuses. Mettez-vous en relations, écrivez à J.-E. Blais, 82 rue Beech, Sudbury.

Nouveaux taux pour taxis

La Commission Policière de Sudbury vient de préparer une nouvelle échelle de taux pour les taxis. Cette échelle de taux n'est pas encore en vigueur, et ne recevra pas l'approbation de la Commission, avant d'être incorporée dans un nouvel édit. L'association des Exploiteurs de Taxis de Sudbury cherchait la permission d'augmenter ses taux de 40 à 50 cents. Cette augmentation ne sera pas accordée, toutefois, si le système nouveau est adopté. D'après ce nouveau système deux personnes peuvent voyager en taxi pour 25 cents chacune, pourvu qu'elles montent au même endroit et en descendent en même temps. Le taux de 40 cents par personne restera. Le système exigera aussi que la compagnie de taxi affiche une carte, montrant clairement ses taux.

Nouvel hôpital à Sturgeon Falls

On a tiré les plans pour l'érection d'un nouvel hôpital à l'Esturgeon. Cet hôpital qui comptera au moins 60 lits pour adultes et 16 pour enfants sera sous l'égide des RR. Filles de la Sagesse, directrices actuelles de l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de la même ville. Le nouvel édifice qui coûtera plus de $300,000 sera relié à l'ancien hôpital qui servira de résidence pour RR. Soeurs par une chapelle.

Ce nouvel hôpital est devenu une nécessité à cause de la plus en plus grande affluence de malades de tous genres. On y aura tout ce qui est nécessaire en vue des multiples traitements aux malades, comme rayons X et R des plus modernes.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

La valeur du travail

C'est chose intéressante que de suivre le développement d'une idée, qui croît et se ramifie comme les fleurs de givre sur la vitre pendant les frimas. Ainsi s'est étendue l'idée de la valeur du travail.

On a commencé par découvrir que le travail n'était pas une malédiction, une chose à éviter comme la douleur ou la maladie, mais un bienfait, un remède à rechercher.

Puis, on s'est aperçu que le bonheur, la sérénité, l'équilibre moral, sont les sous-produits du travail, et que la plupart des misères sont de la nichée de ce plus détestable des animaux domestiques, l'oisiveté.

Enfin, suprême fleuron de l'idée, on a reconnu que le travail peut, en soi, effectuer des cures.

Cette nouvelle thérapeutique est définie scientifiquement comme une méthode de traiter les malades ou les blessés par le moyen d'un entraînement à quelque occupation productive.

Ce n'est en somme qu'une autre forme d'un vieux dicton plein de bon sens d'après lequel l'âme et le corps se porteront d'autant mieux qu'on les tracassera moins sous couleur de les dorloter.

C'est la façon négative de considérer la question. La manière positive, c'est d'affirmer que l'intérêt à la vie fait la moitié de la cure. Si l'esprit est suffisamment occupé par une chose extérieure, ce qui cloche à l'intérieur se remettra de lui-même.

Bien entendu, il ne faudrait pas voir là une panacée universelle, mais un traitement qu'il faut appliquer à bon escient, dans les cas qui le réclament, et au bon moment.

Courrier de Lysette

D.— En constatant la manière si délicate avec laquelle vous traitez les cas qu'on vous propose, je repousse le peu de timidité qui me reste et viens vous prier de me donner conseil sur le problème de ma vie qui me tracasse beaucoup. Je suis institutrice dans une école de campagne et je pensionne chez les parents de mon ami (le premier et le seul que j'aie eu). Nous sommes fiancés depuis quelque temps et j'ai depuis, fait des constatations qui me hantent jour et nuit. Je suis devant l'évidence que ce jeune homme est un jaloux authentique. Il en est même venu à présent jusqu'à me faire des scènes et pourtant je n'oserais lui manquer de fidélité car je l'aime vraiment. Lorsque je suis avec lui, il ne saurait souffrir qu'un autre me parle; je ne peux même pas jouer aux cartes avec les jeunes des voisinages sans l'offusquer et m'attirer ses bouderies. Il ne parle à personne lorsqu'on vient veiller chez-lui et ne me présenterait jamais à ses amis même si je lui demandais. J'en suis réduite à me caserner dans ma chambre lorsqu'il n'est pas à la maison afin d'éviter ses soupçons car son père semble encourager cette façon d'agir et il me guette lui aussi. Au début je me consolais en me répétant que je le marierais et arriverais à l'amener à de bons sentiments en lui manifestant toujours un amour entier et total. Il n'a aucune instruction et j'aurais de l'influence sur lui; mais plus j'essaie de me convaincre, plus j'ai peur; surtout l'on me dit que ces vices sont héréditaires dans sa famille: son père était jaloux et respecte pas toujours le nom de Dieu dans son langage. Croyez, ma chère Lysette, que je suis au désespoir...Pourrais-je arriver à faire un ménage convenable avec cet homme? Si je savais le ramener, je suis prête à faire tous les sacrifices car je l'aime beaucoup. Les hommes sont rares (nous sommes devant l'indéniable évidence), j'ai l'âge de me marier et n'ai plus de mère et surtout je suis fiancée... En attendant votre réponse, j'ai la ferme confiance que vous me serai d'un grand secours. — YOLANDE

R.— Vos appréhensions sont un avertissement. Les maris jaloux sont les plus odieux. Ils font à leurs épouses une véritable vie d'enfer...car combien de femmes gémissent d'être séquestrées dans leurs foyers, devenus de véritables prisons, parce que leurs maris jaloux les empêchent d'en sortir, ne serait-ce que pour aller à l'épicerie du coin. L'épouse du mari jaloux devra tout sacrifier même ses enfants, pour ne se complaire qu'en sa compagnie; il y a assez d'ennuis et de sources de mésentente en ménage sans qu'une jeune fille aille prendre un mari atteint de la terrible maladie de la jalousie. Dans ce cas, la pauvre femme devient une véritable esclave; elle ne peut faire un pas, ni une démarche, ni un sourire sans que chacun de ses mouvements ne soit critiqué, étudié et analysé à la lumière de la jalousie masculine...Il serait sage, dans votre cas de retarder votre mariage afin d'étudier à fond ce jeune homme. Mettez même un peu de jalousie à l'épreuve pour voir les réactions produites chez lui. Si dans quelques temps vous avez la certitude que votre fiancé a bien le défaut que vous lui reconnaissez actuellement, ne l'épousez pas. Vous ne seriez pas heureuse avec un tel homme qui manifeste sans aucune retenue de telles dispositions de jalousie avant son mariage. Qu'en fera-t-il après? La prétendue rareté des jeunes gens n'est pas un argument à considérer, en pareil occurrence. Le mariage n'est pas, pour une jeune fille, une course au marché dans le but de s'approprier le dernier article disponible, à n'importe quelle condition. Vous devez juger le jeune homme qui vous offre le mariage à son propre mérite, sans vous demander s'il est le dernier homme à vous demander votre main. Déclinez aimablement sa demande, de façon à ne pas le choquer et à atténuer son désappointement et son chagrin, mais soyez ferme...Je ne crois pas que vous ayez à regretter une décision que vous aurez ainsi prise en pleine connaissance de cause.

D. — Quel régime devrai-je prendre pour engraisser. Je suis d'une taille bien petite. — JEUNE MARIEE.

R.— La vie au grand air, une nourriture saine et abondante assurent une bonne santé et un poids normal. Le pain, les oeufs, les fromages provoquent l'embonpoint, de même que les gâteaux, les pommes de terre, le chocolat. etc.

D.— J'ai 16 ans et demie, je mesure 5 pieds et 2 pouces et je pèse 107 livres. Quel devrait être mon poids normal?— LYSETTE.

R.— Vous devriez peser environ 115 livres.

D.— Que signifient les noms Rose, Gérard, Paul. — BLONDE ET YEUX BLEUS.

R.— Ces noms signifient Rose, fleur; Gérard, brave; Paul, petit. J'ai répondu à votre autre question dans un précédent courrier.

D.— Il existe à Montréal des cours du soir n'est-ce pas? Pouvez-vous me renseigner sur les genres des cours qui se donnent et l'adresse. — VIE COMPLIQUEE.

R.— Voici l'adresse: Directeur des Cours du Soir, M. J.-E. Cloutier, 6560, rue Chambord, Montréal, Qué. Vous pouvez demander des circulaires sur les différents cours auxquels vous aspirer selon vos talents et aptitudes. Tout cela serait trop long à énumérer dans mon courrier.

D.— Je suis en deuil de ma mère; après combien de temps, puis-je ouvrir mon radio? — JE VOUS LIS CHAQUE FOIS.

R.— Au bout de quelques semaines, vous pouvez écouter les programmes de votre choix, dans l'intimité.

LYSETTE

Nos recettes

Pendant le carême il y a moyen de faire de très bon repas tout en observant une certaine réserve afin de bien entrer dans l'esprit de ce temps de pénitence. Autrefois, quand arrivait le Carême la ménagère s'inquiétait et ne savait quoi servir aux repas, alors que pourtant le travail exigeait comme maintenant une récupération de forces...Les recettes variaient peu et l'uniformité des mets les jours maigres les rendaient plutôt désagréables et l'on ne parvenait pas à emmagasiner les forces dont on avait tant besoin. Aujourd'hui, le poisson peut être préparé de manières si diverses, et tant de bonnes choses peuvent être ajoutées que le temps du carême n'apporte plus aucun ennui à nos ménagères. Suivez bien nos recettes elles vous aideront à préparer des repas tout aussi substantiels que les repas gras.

CREPES DE SARRASIN
(Préparées la veille)

1 pinte d'eau
1 c. à thé de sel
½ gâteau de levain
1 c. à table de cassonade
Farine de sarrasin, assez pour que la pâte soit ferme

Laissez lever pendant toute la nuit. Le lendemain faites dissoudre 1 cuillérée à thé (rase) de soda à pâte dans un peu d'eau tiède, puis ajoutez cela à la pâte que vous aurez préparée la veille. Pour que les crêpes soient succulentes il faut préparer un feu très vif. Dans une poêle faites dissoudre gros comme une noix de beurre fin puis lorsqu'il est chaud, versez dessus une bonne cuillérée à potage de pâte, étalez bien votre crêpe dans la poêle en inclinant, celle-ci dans tous les sens. Lorsque la pâte est suffisamment consistante, remuez la poêle afin de dégager le crêpe que vous retournerez soit en la faisant sauter, soit à l'aide d'une tourne-pièce. Laissez-la devenir d'un beau blond, puis faites-la glisser sur un plat chaud, et saupoudrez-la de sucre concassé ou blé. Servez toujours les crêpes très chaudes, ayant eu soin de les parsemer de sucre râpé au fur et à mesure que vous les placerez sur le plat. Suivez cette manière le procéder, et vous serez enchanté du résultat.

CREPES A LA FRANCAISE

3 jaunes d'oeufs
½ c. à thé de sel
farine
1 tasse de lait
1 c. à thé de sucre.

Mélangez les jaunes d'oeufs avec le lait, le sel, le sucre et versez un tiers de ce mélange sur une demi-tasse de farine, puis travaillez ce démêlé de manière à en faire une pâte bien homogène. Versez-y les reste du mélange et battez bien. Ajoutez ½ cuillérée à thé de bonne huile d'olive. Procédez à la cuisson comme il est dit dans la recette des crêpes de sarrasin. Aussitôt que vous aurez retiré votre crêpe, étendez dessus une couche gelée quelconque et de beurre, roulez la crêpe et saupoudrez-la de sucre en poudre. C'est délicieux.

SAUMON BOUILLI AVEC SAUCE AUX OEUFS

2 lbs de saumon pour 4 personnes
1 pincée de poivre
½ c. à thé de sel
4 oeufs cuits durs
4 c. à table de beurre
4 tasses de lait chaud
3 c. à table de farine

Faites bouillir le saumon pendant 5 minutes ,couvrez d'eau. Faites ensuite fondre le beurre dans une casserole, ajoutez le lait et faites mijoter. Quand il est rendu au point d'ébullition, délayez la farine avec très peu de lait, puis ajoutez en agitant continuellement. Laissez mijoter 10 minutes, puis versez dans un passoire. Epongez le saumon sur une serviette, mettez un morceau à chaque couvert, puis assaisonnez et recouvrez d'un peu de crème que vous avez faite, puis décorez avec des oeufs râpés, et quelques petites branches de persil.

OEUFS POCHES

Préparez des tranches de pain grillé, beurrées une pour chaque oeuf, et tenez-les au chaud. Ayez une lèchefrite graissée, basse, contenant de l'eau bouillante salée en quantité suffisante pour couvrir les oeufs. Brisez chaque oeuf séparément dans une soucoupe et glissez gentiment dans l'eau l'oeuf, ayant bien soin que l'eau ne soit pas en ébullition (Si les oeufs sont glissés dans des moules à muffins ils conserveront une meilleure forme.) Cuisez jusqu'à ce que le blanc soit solide et qu'une membrane se forme sur le jaune. Enlevez alors les oeufs avec un écumoire, faites égoutter et égalisez les bords puis placez un oeuf sur chaque rôtis. On peut aussi servir les oeufs pochés avec du poisson ou des légumes en purée sur rôties.

ROTIES A L'ANGLAISE

Coupez très fin du fromage canadien et délayez-le dans un oeuf bien battu avec une cuillérée à table de beurre, et ½ tasse de lait doux. Faites cuire jusqu'à ce que le tout soit intimement almagamé. Puis faites rôtir des tranches de pain très minces et couvrez-les avec une couche de ce mélange.

Encore quelque chose de délicieux pour le temps du carême.

Petits conseils

Les boutons de manteaux et pardessus tiendront plus longtemps en place si vous avez la précaution de coudre à l'intérieur, vis-à-vis, un bouton plus petit. De cette façon, le bouton extérieur ne fera pas déchirer le tissu en s'arrachant.

• •

Les clefs qui servent à ouvrir les boîtes de métal peuvent être ramassées pour la récupération. Les vieilles clefs de porte qui ne servent plus sont faites de métal. N'oubliez pas non plus les tubes de pâte à dents, crème à barbe, ciment pour usage domestique etc. Autant de trésors pour la récupération.

• •

ENVELOPPES DE BEURRE

Gardez les enveloppes du beurre. Elles sont excellentes pour beurrer les casseroles.

• •

L'ACNE

L'acné affecte la forme de boutons blancs ou rouges mais surtout de points noirs et affilge particulièrement les peaux grasses à tous les âges. En général l'acné est due à un mauvais état du tube digestif; il faut donc soigner attentivement l'estomac tout en veillant aux soins du visage.

Soins à donner aux tissus

Dans quel état trouveriez-vous vos vêtements et vos tissus si vous en faisiez une inspection minutieuse? Ceux que vous possédez maintenant seront peut-être difficiles à renouveler si la guerre doit durer longtemps. Il vaut la peine d'y songer et de faire tout son possible pour les faire durer en leur donnant les soins appropriés.

Si vous découvrez un léger accroc à quelque vêtement, raccommodez-le avant de le laver ou de l'envoyer au nettoyage. N'attendez pas que le trou s'agrandisse. Il est plus facile de raccommoder un accroc à peine visible qu'une déchirure de plusieurs pouces de longueur.

Si vous achetez une blouse ou des bas en rayonne, suivez les instructions du manufacturier pour le nettoyage. La plupart du temps, elles sont indiquées sur l'étiquette.

N'attendez pas que les vêtements soient très sales pour les laver. Un bon bain à l'eau tiède légèrement savonneuse, leur redonnera de la fraîcheur et en prolongera la durée.

Les tissus en rayonne sont très fragiles lorsqu'ils sont mouillés. Il faut donc les manipuler avec soin. Faites dissoudre un peu de savon dans l'eau tiède et, lentement, avec vos doigts, faites pénétrer à travers le tissu. Passez deux fois dans une eau savonneuse si nécessaire et rincez ensuite à l'eau claire. Essorez avec précaution.

Les cols, parements ou jabots de dentelle, si fragiles, requièrent une attention particulière. On se servira d'un bocal en verre, à demi rempli d'eau tiède, savonneuse et l'on agitera à l'intérieur le col au jabot de dentelle que l'on veut nettoyer. On rincera de la même manière pour étendre ensuite, à plat sur une serviette.

Il reste à l'honnête homme, dans toutes les circonstances, le droit imprescriptible d'avouer franchement ses erreurs. — Henri Heine.

Si grand que soit un homme au compte de l'orgueil, celui qui dépasse le but le manque aussi bien que celui qui n'y arrive pas. —Montaigne.

On devient méchant à force de souffrir. — Bengerat.

Ou le fer doit parler, la langue doit se taire. — Dumas.

Jeanne au pain sec

Jeanne était au pain sec dans le cabinet noir,
Pour un crime quelconque, et, manquant au devoir,
J'allai voir la proscrite en pleine forfaiture,
Et lui glissai dans l'ombre un pot de confiture,
Contraire aux lois. Tous ceux sur qui, dans ma cité,
Repose le salut de la société,
S'indignèrent, et Jeanne a dit d'une voix douce:
"Je ne toucherai plus mon nez avec mon pouce;
Je ne me ferai plus griffer par le minet."
Mais on s'est écrié: "Cette enfant vous connaît;
Elle sait à quel point vous êtes faible et lâche;
Elle vous voit toujours rire quand on se fâche,
Pas de gouvernement possible. A chaque instant
L'ordre est troublé par vous; le pouvoir se détend;
Plus de règle. L'enfant n'a plus rien qui l'arrête.
Vous démolissez tout." — Et j'ai baissé la tête,
Et j'ai dit: "Je n'ai rien à répondre à cela,
J'ai tort. Oui, c'est avec ces indulgences-là
Qu'on a toujours conduit les peuples à leur perte;
Qu'on me mettte au pain sec." — "Vous le méritez certes.
On vous y mettra." — Jeanne alors, dans son coin noir,
M'a dit tout bas, levant ses yeux si beaux à voir,
Pleins de l'autorité des douces créatures:
"Et bien! moi, je t'irai porter des confitures."

Victor HUGO

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" parait tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 15 MARS 1945

La Semaine de Fierté Nationale

Comme on peut le voir sur la première page de ce journal, on veut faire de la semaine du 11 au 18 mars, une semaine toute consacrée à la fierté nationale.

Cet appel s'adresse à tous les Canadiens français fiers et patriotes. Elle s'adresse aux parents, aux instituteurs et institutrices, aux sociétés nationales: qu'ils inculpent aux enfants, à leurs membres cet amour de la patrie canadienne-française, cet amour de la langue maternelle, cette charité envers les nôtres qui fera d'eux des Canadiens français convaincus, leur permettra de surmonter et de combattre les obstacles qui se dresseront devant eux.

Lorsqu'il y a des sacrifices, du travail dans l'ombre à faire pour notre survivance, nous le savons, il n'y a que les convaincus et les désintéressés qui agissent.

Depuis de nombreuses années, que de déchéances nous avons pu constater chez des gens, de prétendus chefs que nous avions naïvement crus patriotes, que nous avions crus vraiment canadiens-français... Ces gens ne l'étaient que de façade, quand ça faisait leur affaire.

Il faut que ces chutes lamentables nous stimulent; nous voyons où nous avons manqué, remédions-y. Faisons des Canadiens français fiers de leur langue, de leurs traditions, de leur passé. Et le grand moyen pour arriver à ce but: ouvrons l'histoire du Canada; voyons ce qu'ont réalisé cette poignée de français nos ancêtres, leurs hauts faits, leur courage, leur patriotisme à toute épreuve, leur vie qu'ils ont donnée sans compter pour que nous vivions aujourd'hui et continuions l'oeuvre qu'ils ont si grandement ébauchée. Voilà le secret de notre fierté française. Parents, éducateurs, patriotes mettons-nous à l'oeuvre, il faut des Canadiens français fiers.

Camille LEMIEUX

Partis politiques et Unions

M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canade vient de traîter, devant un auditoire montréalais, le sujet suivent: "Le mouvement ouvrier syndical doit-il se mêler de politique, s'allier à un parti plutôt qu'à un autre, lier son avenir au programme d'un parti en particulier?" Voilà un sujet de grande actualité. S'appuyant sur l'histoire, le conférencier a répondu que l'action politique partisane au sein du syndicalisme ouvrier fut toujours funeste aux unions ouvrières dans presque tous les pays. La ligne de conduite à suivre, d'après le président de la C.T.C.C., c'est d'être constamment libre de toute attache politique. Ce conseil est d'or. Si le syndicalisme veut, par son influence et par son autorité, faire triompher plus facilement ses revendications auprès des gouvernements et mieux servir les véritables intérêts de la classe ouvrière, il ne doit pas s'allier à un parti politique plutôt qu'à un autre.

La représentation proportionnelle

La multiplication des partis répugne, on le sait, à toute la tradition parlementaire britannique. Quand le parti travailliste se fut assuré une situation prédominante en Grande-Bretagne, le retour au régime des deux grands partis s'est effectué par l'élimination du parti libéral réduit à un tout petit groupe de députés. La multiplication des partis au Canada qui s'accentue à la veille de la prochaine élection fédérale constitue pour nos coassociés de langue anglaise comme un problème auquel il faut chercher une solution.

Les uns abordent le problème du point de vue démocratique et déclarent que la volonté populaire doit avoir le moyen de s'exprimer: ils préconisent la représentation proportionnelle. Dans une lutte à trois ou à plusieurs candidats, disent-ils, l'élu est toujours le choix d'une minorité d'électeurs. Ils invoquent l'exemple de la dernière élection provinciale au Nouveau-Brunswick où le parti libéral s'est assuré 36 des 48 sièges à l'Assemblée législative en n'obtenant que 46 pour cent du vote populaire.

"La représentation proportionnelle, écrivait le *Citizen* d'Ottawa en date du 16 janvier dernier, constitue le meilleur moyen d'assurer le gouvernement de la majorité. Aucun vote n'est gaspillé. Les minorités obtiennent une représentation équitable, mais le gouvernement responsable est assuré par l'appui de la majorité des députés élus par une majorité claire des votes".

Les autres envisagent la question du point de vue parlementaire et veulent que l'on trouve le moyen d'éviter la multiplication des partis et d'assurer la stabilité du gouvernement: ils réclament le vote préférentiel. Leur objection à l'adoption de la représentation proportionnelle est précisément qu'elle assure une représentation aux partis minoritaires. C'est ainsi que le *Star* de Toronto se prononçait en ces termes le 11 janvier dernier: "Il existe cependant au Canada un sentiment répandu et qui a été fréquemment exprimé par le premier ministre King qui veut que tout système qui multiplie les partis au parlement soit dangereux. La France a connu le malheur en raison du nombre de ses partis et c'est la même cause qui a accéléré l'ascension au pouvoir d'Hitler en Allemagne. On croit savoir que M. King favorise le vote préférentiel... Ce serait, croyons-nous, un système qu'il serait sage d'introduire."

La réforme de notre mode de scrutin ne s'effectuera vraisemblablement pas avant la prochaine élection, mais on peut être sûr qu'il en sera souvent question au cours des prochaines années.

La guerre jugée par le primat de l'Irlande

Dans son sermon de Noel à Armagh, le cardinal MacRory s'est adressé ainsi à ses ouailles: "Je veux que vous priiez, fidèles bien-aimés, pour que Dieu dans sa miséricorde parvienne à régner sur le coeur et l'esprit des hommes d'Etat et de tous ceux qui détiennent le pouvoir de faire la guerre et d'en prolonger la durée. Ce n'est pas pour l'amour de la justice qu'ils se battent mais par envie, par jelousie, par injustice et par cupidité; et malheureusement, ce ne sont pas les hommes qui déclarent la guerre ou qui la font durer qui ont à se tordre au milieu de ses horreurs, mais les pauvres soldats de tous les pays en cause, leurs femmes et leurs enfants."

E.S.P.

L'Eglise et la restauration sociale en France

L'Eglise de France s'est toujours intéressée aux problèmes sociaux. Par la voix de ses évêques, de ses prédicateurs, de ses théologiens, elle n'a cessé d'exposer l'enseignement social des Papes et d'indiquer les devoirs qui en découlent. Les dernières nouvelles reçues de Paris nous apprennent que cette tradition se continue. C'est le cardinal Suhard qui rappelle les condamnations portées contre le capitalisme actuel et réclame un ordre social meilleur, c'est le prédicateur de Notre-Dame, le P. Pacini de la Compagnie de Jésus dont les sermons traitent des exigences sociales du catholicisme; ce sont les dirigeants laïcs eux-mêmes qui groupés dans un nouveau mouvement politique ont inscrit à leur programme de hardies réformes inspirées de la doctrine des encycliques. Il faut espérer que cette fois la voix de l'Eglise sera mieux entendue.

Choses et autres

Quand M. Ilsley, à son titre de ministre des Finances du Canada, exige du contribuable canadien un très lourd impôt sur le revenu, est-ce que c'est son grand amour de l'Empire britannique qui le fait agir?

• •

Certains contribuables canadiens du Canada gardent toujours en mémoire la profession de foi impérialiste faite par M. Ilsley, à la Chambre des Communes, le 4 février 1942: "*Je représente des gens dont les ancêtres, pour la plupart, ont quitté les Iles britanniques il y a des siècles, des gens dont la foi en l'Empire britannique et ses institutions est profondément enracinée... La défense du pays ne leur dit pas plus qu'il ne faut... La distinction entre servir au Canada et servir outre-mer en est une qui, pour eux, n'a aucune signification.*"

• •

Ceux qui considèrent que les guerres de l'Empire coûtent cher au Canada auraient peut-être le droit de demander des comptes à M. Ilsley.

Avec ou sans épices...

M. King aime les Canadiens français à un tel point qu'il n'a pu souffrir que ce fût un autre que lui-même qui leur imposât la conscription.

• •

Les libéraux affirment que M. King est un maître et ils croient pouvoir le prouver. Personne autre que lui, disent-ils, n'aurait pu inventer le volontariat obligatoire ou la conscription volontaire. Donc...

• •

Quand on considère que, grâce à la générosité britannique et à la bêtise canadienne, notre ancien M. Bennet est devenu le vicomte Lord Bennet of Calgary, l'Angleterre nous paraît bien chiche envers M. King auquel elle doit infiniment plus. Il y a là une injusice à réparer!

• •

Le slogan libéral pour les prochaines élections fédérales: "Qui pourrait vous trahir mieux que nous"?

• •

M. D. Côté, député de la C.C.F. à Québec, accepte la conscription et se moque de l'autonomie provinciale. Rien d'étonnant: il représente M. Coldwell et la Saskatchewan!

Religion et Patrie

Tel sera le thème de la Semaine de Fierté nationale qui aura lieu du 11 au 17 mars 1945 sous les auspices du Comité de la Survivance Française, des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, des Associations d'Education, des groupements nationaux acadiens et franco-américains. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec lança la Semaine en 1941. Devant l'enthousiasme avec lequel on accueillit cette initiative dans le diocèse de Québec, les directeurs de la Société voulurent étendre à toutes les régions françaises du Canada et des Etats-Unis les bienfaits de cette organisation. Avec un louable esprit d'abnégation, dans un souci de servir le bien commun qu'on aimerait rencontrer partout, la Saint-Jean-Baptiste fit appel au Comité de la Survivance Française.

A sa session plénière de septembre 1941, celui-ci accepta de se faire le porte-parole de la Saint-Jean-Baptiste auprès de toutes nos sociétés patriotiques et de remplir ainsi une des fonctions pour lesquelles il a été créé: celle de servir d'agent de liaison entre les six millions de Français épars sur le continent nord-américain. Depuis lors, chaque année la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et le Comité de la Survivance Française organisent conjointement la Semaine de la Fierté nationale. Afin d'unifier le travail, de le rendre plus efficace, on lui donne pour thème le sujet même du calendrier patriotique publié par le Comité de la Survivance Française. Ainsi le calendrier et la brochure qui l'explique préparent et continuent la Semaine tout au long de l'année.

Le Calendrier 1945 a pour sujet l'histoire religieuse du Canada. Religion et patrie, tel sera le leit-motiv de la Semaine de Fierté nationale qui aura lieu du onze au dix-sept mars 1945.

Il convient à l'occasion de ces jours de vie nationale plus intense:

1o — D'évoquer le passé et le présent religieux de notre peuple.

2o — De faire ressortir en particulier les liens étroits qui unissent notre race à l'Eglise catholique.

3o — De prier spécialement les saint protecteurs de notre peuple afin que ce dernier vive, grandisse et rayonne.

4o — D'exalter les traditions religieuses qui nous sont propres et qui contribuent à entretenir chez nous la vie catholique.

5o — De rendre un hommage particulier à ces trois grands foyers de notre vie française, foyers qui sont en bonne partie l'oeuvre de l'Eglise catholique: la famille, l'école, la paroisse.

Le plus grand péril qui menace à l'heure actuelle notre peuple est peut-être l'affaiblissement du sentiment religieux et les répercussions profondes que cet affaiblissement ne manquerait pas d'avoir sur la vie de notre peuple. Nos chefs religieux s'émeuvent de ce danger. Ils nous invitent à tourner nos regards vers les grandes figures de notre épopée religieuse: Un Montmorency-Laval, une Marie de l'Incarnation, une Marguerite Bourgeoys et, plus particulièrement, cette admirable Catherine de Saint-Augustin qui fut, pendant un temps, la providence visible de la colonie naissante, de par la volonté expresse d'en Haut. Leur vie doit nous être une invite au plus pur patriotisme à ce service premier de la patrie qui consiste à être une valeur humaine et divine au service des desseins de Dieu sur notre peuple.

Paul-E. Gosselin, Ptre.
Secrétaire général.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke" — Chapeaux "Biltmore"
Valises, malles...
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Opinion et événements

collaboration spéciale à l'Ami du Peuple par JEAN-CLAUDE RICHELIEU

UN ATTENTAT CONTRE LES COOPERATIVES

"Le gouvernement fédéral a nommé une Commission royale d'enquête sur le fonctionnement des coopératives .. Après avoir complété leur dossiers, ils rédigeront un rapport qui sera soumis aux autorités. Les législateurs se prononceront alors sur la nécessité d'imposer des taxes aux coopératives, tout comme aux entreprises commerciales.

"Quiconque connait les multiples avantages de la formule coopérative ne peut pas demeurer indifférent à cette enquête. Des associations puissantes mènent campagne depuis plusieurs mois pour forcer la main au gouvernement et l'inciter à taxer nos diverses coopératives, dont on redoute en certains milieux la concurrence. C'est la preuve que les bénéficiaires du capitalisme se sentent menacés et veulent faire échec à tous les efforts d'affranchissement populaire..."

• •

LA DEMOCRATIE

"Quant à nous, nous estimons que la démocratie politique est un leurre, si elle ne se double pas de la démocratie sociale et économique. Elle n'est alors qu'une façade derrière laquelle des groupes d'individus s'emploient à soigner leurs petites affaires, au détriment du peuple. De cette démocratie-là, nous ne voulons pas..."

"Et c'est pourquoi nous nous réjouissons si fort des progrès de la coopération depuis environ une décennie. Le coopératisme, en effet, repose sur les trois principes fondamentaux de la démocratie: liberté, égalité, fraternité.

"De quoi sert à l'homme le droit de participer, par son vote, à la vie politique de la nation, si la vie économique lui échappe, étant le monopole de quelques privilégiés?"

• •

LA COOPERATION N'EST PAS UNE ENTREPRISE, AU SENS CAPITALISTE DU MOT

"La coopérative n'est pas un établissement de commerce, c'est-à-dire une société de rapport. Elle est une société de SERVICE constituée librement et ouverte à tous ceux qui veulent s'occuper de leurs propres affaires, plutôt que de les confier à des intermédiaires. C'est l'application du beau principe chrétien: Frater adjutus a fratre (Le frère aidé par son frère).

• •

"Se procurer à son magasin ce dont on a besoin n'est pas du commerce, n'est pas l'échange tel que le définit l'économie politique. Les avantages matériels qui en résultent ne sont pas non plus du profit. On ne réalise pas de profit en se vendant à soi-même. Une fois les frais généraux acquittés, les sociétaires se partagent simplement, au prorata de leurs achats, ce qu'ils ont payé de trop, ce qui s'appelle le trop-perçu. LES RABAIS QUE CONSENTENT LES MAGASINS SONT-ILS IMPOSABLES? Le jour où l'on consentira à répondre affirmativement à cette question, nous accepterons l'impôt sur les coopératives.

• •

LE COOPERATISME ET LA VIE DE LA NATION

"Le coopératisme ne présente, pour la nation comme pour les individus, que des avantages DU POINT DE VUE ECONOMIQUE, il abaisse le coût de la vie, il stabilise les prix, il rationalise la distribution, il prévient le gaspillage, il facilite l'accès des petits à la propriété, il met les outils de la production entre les mains des travailleurs, sans expropriation et sans spoliation, il crée des capitaux collectifs. DU POINT DE VUE SOCIAL, le coopératisme remplace la dispersion des citoyens par la cohésion, il prévient les rivalités et la haine, il intègre le citoyen dans la société, il crée des oeuvres d'éducation et d'assistance, il organise des loisirs pour les adultes et les enfants. Enfin, DU POINT DE VUE plus élevé de la MORALE, le coopératisme forme les citoyens à leurs devoirs et obligations, enseigne le respect des lois, combat les fraudes et falsifications, crée de l'initiative, renforce et généralise la solidarité et combat ces grands vices que sont le favoritisme, la paresse et le socialisme".

• •

CONCLUSION...

"N'est-ce pas suffisant pour montrer les multiples mérites de la coopérative? Nous ne voulons pas préjuger des intentions des commissaires d'enquête, mais nous savons que de puissantes influences cherchent à les gagner à l'idée de la taxation. Ce serait un coup rude à la formule coopérative. Les Canadiens français seraient les plus atteints, puisque, disposant de capitaux modestes, ils ne peuvent aspirer aux grandes affaires et doivent obtenir la libération de leurs chaînes économiques par la pratique intelligente et de plus en plus généralisée du coopératisme."

"Qu'on ne touche pas à nos coopératives!"

• •

EXCUSES

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs d'avoir cité au long cet article fameux paru dans l'Action Nationale de Montréal. Nous avions eu l'intention de citer quelques paragraphes seulement. Après coup, nous trouvions que c'eût été injuste envers l'auteur de tronquer un si beau texte. Nous espérons que ceux qui auront lu cet article comprendront mieux la formule coopérative et les bienfaits économiques, sociaux et moraux qu'elle apporte.

• •

L'APOSTOLAT DE LA PRIERE

Elle nous invite ce mois-ci à prier pour l'intention générale bénie par le Saint-Père: Le retour à la vérité et à la droiture, dans la vie privée et publique.

Quiconque veut une réforme sociale basée sur la vérité et la droiture s'aperçoit vite combien l'on fait peu de cas de ces deux vertus. Tout vrai chrétien qui veut un changement pour le mieux, qu'il soit dans la politique, dans les oeuvres sociales ,dans les oeuvres de reconstruction économique, ne peut s'empêcher de constater que le sens moral chez les individus est affreusement émoussé. Ecoutez ce que disait le Seigneur, notre Maître, aux gens de son temps: (Comment les choses n'ont pas changé!) "Malheur à vous! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis qui paraissent beaux au dehors et qui dedans, sont pleins d'ossements de mort et de toute espèce d'impuretés. Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes mais au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité".

• •

LA VIE PUBLIQUE

Si nous nous passons facilement de principes moraux comment voulons-nous que les autres soient meilleurs que nous? Et à plus forte raison, comment voulons-nous que ceux qui gouvernent soient plus justes que nous. Chaque individu doit se dire que s'il veut être gouverné selon les principes de justice et de droiture, il doit commencer par vivre une vie exemplaire.

• •

LA VIE INTERNATIONALE

Si la vie est pourrie dans les peuples comment ne le serait-elle pas chez les hommes d'Etat? Tout dernièrement, nous avons assisté au partage injuste d'un pays... Ce n'est pas la fin. Pourquoi? Parce que les hommes d'Etat ont voulu avant tout le triomphe des intérêts de leur propre pays. Et l'on prétend établir une paix à coup d'injustices. Le mal n'engendre pas le bien...

LA SEMAINE DE FIERTE NATIONALE

De temps à autre nous avons besoin ici comme ailleurs de nous faire secouer. Fierté. Il ne faut confondre fierté avec orgueil. Ce serait une grande erreur. Fier d'être Canadien français, fier de parler une langue aussi belle que la langue française, fier de nos institutions catholiques et françaises, fier d'avoir un collège classique qui dispense à nos enfants l'éducation vraie, celle que prise l'Anglais bien pensant, fier de nos coutumes, fier de nos artisans obscurs, de nos tisseuses anciennes et modernes, fier de nos petits travaillants qui suent à grosses gouttes pour élever une famille respectable, fier de nos mères de famille, dévouées à leurs enfants, "femmes dépareillées" comme le dit si bien Tavé, fier de nos écoles que nous soutenons de peine et de misère, fier du beau pays que nous habitons, fier de sa richesse... fierté qui nous vaudra un tonique sans pareil, qui nous fera aimer davantage notre patrie, qui nous fera désirer pour elle son indépendance politique et économique, son plein développement. Si chaque Canadien français était fier, l'avenir nous serait assuré.

L'HOMME (1)

par ERNEST HELLO

Cet ouvrage que viennent de publier les Editions Variétés constitue l'un des livres que tout homme qui aime la lecture doit avoir dans sa bibliothèque.

Hello dévoile ici *L'Homme* dans toute sa nature intime, intellectuelle, sentimentale, religieuse. Il le pénètre comme on pénètre dans les gouffres et il nous le montre. Il étend la main vers la voûte du ciel, prend au soleil un faisceau de rayons, et entre ensuite dans l'abîme d'un pas tranquille, en nous tenant par la main et en nous disant: "Regardez et voyez". Et le voilà promenant la lumière.

Vous verrez dans ce livre apparaître, la science, l'art, *l'Homme*.

Cette oeuvre d'Hello est vaste; la pensée du maître a successivement voyagé dans tous les continents et dans toutes les îles de l'esprit humain. Le monde contemporain notamment, avec ses hontes et ses grandeurs, avec sa philosophie, sa littérature, sa politique, avec ses découvertes prodigieuses, et ses ignorances plus prodigieuses encore, a passé sous son puissant regard. Et sur tout ce qu'il a vu, Hello a dit sa parole, une parole précieuse.

Il faut donc lire ce livre: *l'Homme*. On y puise la claire vision de d'ordre éternel, la grandeur, la magnifience, la gloire et les possibilités de *l'Homme*.

Cet ouvrage est un guide précieux qui complète admirablement *L'Homme cet inconnu* et *L'Ame de la femme*.

(1) Un volume de 360 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.50, par la poste, $1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal

REFLECHISSEZ!

Réfléchissez! Grâce à la Croix-Rouge Canadienne, des milliers de gens, qui allaient mourir, vivent encore.

Des milliers d'hommes, que leurs blessures auraient rendus infirme pour la vie, sont aujourd'hui vigoureux parce qu'au moment critique, la Croix-Rouge était là!

Des milliers de combattants, des femmes et des petits enfants, dans les zones de guerre, ont connu un allègement de leurs souffrances morales et physiques, grâce à la Croix-Rouge.

Et n'oubliez pas que les plus grandes et les plus dures batailles de l'histoire se livrent en ce moment, et que la Croix-Rouge doit se multiplier sur les champs de bataille, dans les hôpitaux, dans les camps de prisonniers.

La Croix-Rouge demande l'argent nécessaire à sa croisade contre la détresse. Il n'est pas douteux que son appel sera entendu.

Donnons à la Croix-Rouge avec générosité, avec enthousiasme. Témoignons-lui par là notre reconnaissance.

Cette annonce est commanditée par:
YOLLES FURNITURE CO. LTD
53 RUE ELM Est Tél. 4-4432

et aussi par:
BANNON BROS. LTD.
121 RUE DURHAM Sud Tél. 4-4243

La CROIX-ROUGE a besoin de $10,000,000 immédiatement
Objectif provincial: $2,250,000

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Nos dollars sauveront des milliers de vies

FLORE REGIONALE ET INDUSTRIE FORESTIERE

Pour mieux comprendre les joies et les peines de nos devanciers, il est essentiel de connaître la **géographie** du milieu où ils ont vécu. Car le sol, le climat, la faune, la flore ont influé sur le caractère des pionniers nord-ontariens, sur leurs échecs comme sur leurs succès.

C'est dans cet esprit que la Société Historique du Nouvel-Ontario invitait un botaniste, le Père Bernard Taché, S.J., licencié ès-sciences naturelles, professeur au Collège Ste-Marie de Montréal.

Le P. Taché a toujours eu la passion du travail sur le terrain. Heureux mortel, il a eu l'avantage d'étudier la flore du versant est des Montagnes Rocheuses, de l'Alberta, du Témiscamingue québecois, de la Gaspésie. Tout récemment, il a herborisé sur l'île d'Anticosti. Il s'est penché avec sympathie sur notre modeste flore. On se plaît trop à dire qu'il n'y a que de la roche à Sudbury. Il suffit d'attirer notre attention pour découvrir, dans un faible rayon de la ville, au moins deux cents plantes qui font partie de la flore laurentienne.

Le Père Taché note une **association végétale** typique de notre région. Autour du **pin gris**, se voit la **comptonie**, une plante à fleur qui ressemble à une fougère. Tout près, la **verge d'or pubérulente** brille avec éclat sur le vert pâle des osmondes ... Véritable paroisse florale où se trahissent les affinités végétales. Image de solidarité pour les hommes.

Un second travail fort intéressant porte sur l'industrie forestière. Il fut présenté par monsieur Joseph-Alfred Laberge, président de la compagnie de bois de construction "Laberge Limitée". Cette firme compte 125 employés à Sudbury et 300 à Field, où elle a acheté, en 1941, la "Field Lumber Co. Ltd," pour alimenter ses magasins.

Monsieur Laberge est un des principaux citoyens de la région. Grâce à sa valeur personnelle éminente, il jouit d'un immense crédit. La ville de Sudbury le choisissait comme maire en 1920-21. Il fut président de la Chambre de Commerce de Sudbury pendant dix ans, président de la Commission de l'Hydro de Sudbury à sa fondation, président et membre de la Commission du "High School", pendant plusieurs années.

Ces travaux sur la végétation nord-ontarienne ne peuvent qu'intéresser tous ceux, grands et petits, qui sont curieux de connaître leur région. Aux adultes, ils donneront conscience d'une foule de notions encore ensevelies dans la multiplicité de l'expérience journalière. Aux plus jeunes, enfants des écoles, élèves des collèges et des couvents, ils apprendront l'amour de leur petite patrie en leur dévoilant ses richesses ignorées. Pour les uns et les autres, ils sont une source de culture qui les mettra en communion directe avec leur milieu et les ajustera à leur rôle humain dans les cadres du Nouvel-Ontario.

Pour renseignements, s'adresser à, La Société Historique du Nouvel-Ontario, Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont. Téléphones: 6-6780 ou 3-1202.

Les Jeunes Laurentiennes

ORIGINES

Le mouvement des Jeunesses Laurentiennes a débuté, il est vrai parmi l'élément masculin. De jeunes hommes de tous les âges pris de dégoût et de réel étouffement devant l'état lamentable de la société dans laquelle ils vivaient ont trouvé dans cet organisme l'occasion d'étudier les maux et les torts à corriger, la vive satisfaction aussi de travailler au relèvement économique, social, national et politique de leur chère patrie.

Ils ont vite reconnu cependant qu'il leur manquait quelque chose. Ils avaient à pénétrer chez des sociétés féminines, ils étaient en relations constantes avec tous les mouvements féminins sympathiques au leur, et toujours, le lien intérieur au mouvement Laurentien leur manquait. C'est alors que les Jeunes Laurentiennes sont entrées en scène.

Nous sommes toutes Jeunes Laurentiennes. Devons-nous donc avec excès d'orgueil féminin se sentir blessées parce que nous ne sommes venues que par après? Non, mes amies, il doit être tout autrement. Un mouvement répond à un besoin et existe en autant que le besoin existe. La force des choses et des circonstances a exigé "Les Jeunes Laurentiennes", à nous de répondre à l'appel; à nous d'être à la hauteur de notre devoir, à nous jeunes filles canadiennes-françaises de réaliser la nécessité vitale de nous grouper ensemble en une masse solide. Et là, marchons en avant, osons tout pour la victoire.

LEUR ROLE

Que notre rôle soit parallèle à celui des Jeunes Laurentiens rien d'étonnant. L'homme et la femme ont été faits pour travailler ensemble, dans le même sens. Notre rôle de Jeunes Laurentiennes, pour mieux le comprendre et le concevoir envisageons-le comme un bulletin d'étude mensuel, divisons-le ainsi que notre propre bulletin. Nous aurons: a) — domaine national, b) — domaine économique, c) — domaine social, d)— domaine politique.

DOMAINE NATIONAL: — Les trois domaines qui suivent, c'est-à-dire l'économique, le social et le politique sont en somme les subdivisions de ce premier domaine, le domaine national. La réalisation concrète des directives dans ceux-là développera par le fait même celui-ci. Ce qui ne veut pas dire que ce domaine fait simplement figure d'entête, au contraire: développera notre rôle comme femme de la patrie et nous verrons vite et claire l'influence sauveur que nous pouvons exercer.

Religieuse, professionnelle, mère de famille quelle que soit notre vocation nous contribuons toutes à façonner notre race. La religieuse, dans l'enseignement, la religieuse dans les hôpitaux, la sténographe dans son bureau ou dans ses contacts avec le patron, la mère de famille dans l'enfantement et les labeurs du foyer, enfin la femme canadienne-française doit y être de tout son poids pour la plus grande gloire de la race.

Il est de notre devoir de Jeunes Laurentiennes de seconder toutes associations religieuses *dans l'avancement et le respect de notre foi catholique.* Vous dites: "Elle met la religion d'abord." Oui, je mets la religion d'abord et avant tout. C'est là notre force, c'est là le miracle de notre survivance. La Jeune Laurentienne, ne soyez pas surprises, doit savoir prier, prier non pas toujours pour elle-même, mais aussi pour tous les siens, pour elle-même, mais aussi pour tous les siens, pour ses chefs, pour ses compagnes et compagnons de route, pour sa propre patrie le Canada.

Après le respect de notre foi, de nos croyances religieuses vient le *respect de la langue dans laquelle nous prions.* Véhicule de la foi, la langue française n'a jamais cessé d'être notre barque de sauvetage et par conséquent la plus bafouée, la plus meurtrie parmi toutes les autres. J'allais dire: "Aimons notre langue", mais avant de l'aimer il nous faut la connaître et une fois que nous la connaîtrons, nous l'aimerons. Ne nous décourager point, il ne s'agit pas de réapprendre la grammaire Robert ni le dictionnaire Larousse. Nous voulons tout simplement comme Jeunes Laurentiennes donner *l'exemple de la bonne lecture française, du théâtre français,* en somme de *l'ambiance française.* Lisons des livres français au lieu des "Pockets Books" et ses plus riches expressions nous resterons dans la mémoire sans effort ou labeur; tout ce que cela demande, c'est quelques heures par semaine. *Fréquentons des milieux canadiens-français,* entraînons-y nos amies et amis, dans le but de favoriser l'évolution et la formation de l'esprit de famille.

Notre foi, notre langue: deux facteurs de force. Un troisième *nos traditions!* Familiarisons-nous comme jeunes filles, comme futures mères de familles avec notre passé historique, notons avec empressement les coutumes de jadis. Nous serons une nation, un groupe ethnique en tant que nous garderons notre originalité. NOS PARTICULARITES. Vous allez dire: "Bah! ce n'est plus la mode, telle chose. Çà, c'est bon pour les vieilles mémères!" Nous ne prenons pas le temps de penser que ces vieilles mémères sont les mères de nos mères et que nos mères, pour avoir été élevées par elles ne sont pas plus folles pour la peine, ni démodées. Modernisons, si nous le voulons, à tout prix s'il le faut pour la survivance de certaines coutumes, mais ne massacrons pas, surtout ne méprisons pas ce qui constitue notre propre patrimoine, notre âme de canadienne-française.

DOMAINE ECONOMIQUE: — Comme indiqué précédemment, le développement de la question économique se relie intimement au domaine national. La richesse ethnique d'une race, c'est-à-dire sa position parmi les autres nationalités est proportionnée à sa richesse économique.

Nous avons comme jeunes filles, nous aurons comme mères de familles le devoir et souvent la nécessité de l'économie. Il est reconnu que le peuple canadien-français n'est pas un peuple économe. Il n'a jamais été écrit ou prédit qu'il ne le serait pas. Notre part là-dedans est grande. Commençons par économiser et la collectivité de nos économies d'un océan à l'autre fera de notre race une race, non riche quoique nous pouvons l'être, mais surtout une race stable, avec un "backbone", si vous me comprenez bien.

L'économie est la raison fondamentale pourquoi notre mouvement se voue à l'étude du système coopératif et à la réalisation pratique de ce système. Il est à base d'économie, base donc de charité chrétienne. Vous direz *plate,* ce n'est pas intéressant. Il nous faudrait d'abord dire et redire que c'est aussi très *plate* et nullement intéressant de vivre toujours au dépend des autres races, anglaise ou américaine, quand il s'agit de gagner notre vie. Ils ont les monopoles, ils ont les trusts. La seule manière de vivre indépendamment d'eux c'est de nous créer notre propre économie, notre propre système de finances. Seules, les coopératives, les caisses populaires, etc., nous offrent cet occasion. Prenons-la!

DOMAINE SOCIAL: — Le domaine social comporte plusieurs aspects que nous ne traiterons pas tous en détails. Les questions ouvrières, allocations familiales, la famille même, relations chrétiennes entre jeunes gens et jeunes filles, etc. et encore de multiples sujets qui ne cessent de se présenter chaque jour au fur et à mesure que nous avançons dans la vie.

Jeunes filles nous sommes aujourd'hui. Deux choses nous préoccupent: le présent, l'avenir.

Le Jeune Laurentienne est catholique. Elle l'est non seulement à l'église, mais partout ailleurs dans toutes ses relations. Son coeur s'il est volage doit chercher les appuis nécessaires à se stabiliser, en tout et partout elle cherche la distinction la réserve joyeuse, celle qui ne gêne pas et en même temps met en garde suscitant le respect et l'admiration.

Dans ce domaine nous aurons à revoir les principes de la famille chrétienne contenus dans les encycliques du Pape. Ceci est pour l'avenir. L'avenir que nous voulons beau et fécond pour nous et les nôtres qui continueront la tâche après notre départ.

DOMAINE SOCIAL: — Il n'y a pas d'inconvénients à ce que les filles et les femmes soient au courant des faits parlementaires. Nous pouvons aussi, à base de doctrine chrétienne, coopérer avec ceux qui veulent l'affranchissement de notre peuple et sa reconnaissance comme race au Canada.

CONCLUSION: — Nous sommes il nous appartient d'être fortes, imprégnées de la véritable foi catholique, d'une vie culturelle vraiment à nous, conscientes de la nécessité de contrôler notre propre économie, désireuses de contribuer largement à la vie canadienne-française. Nous serons alors, JEUNES LAURENTIENNES, ou si vous le voulez, Canadiennes-françaises 100%.

Lucienne PLANTE.
Vice-présidente.

Saint-Jean-de-Brébeuf

LES QUARANTES-HEURES

C'est avec beaucoup de piété et de dévotion que les paroissiens de St-Jean de Brébeuf assistaient aux Quarante-Heures, qui eurent lieu la semaine dernière.

Débutant par la procession et l'exposition du Très Saint-Sacrement après la grand'messe dimanche le 25 février, les exercices de dévotion se continuèrent jusqu'à mardi soir pour se terminer par une Heure-Sainte. Quoique l'église était remplie aux messes et à tous les exercices du soir, les adorateurs se succédèrent sans interruption pendant la journée.

Les communions furent très nombreuses et beaucoup profitèrent de cette occasion pour remplir leur devoir pascal. Tous, grands et petits vinrent saluer Notre Seigneur présent sur l'autel, le remerciant des grandes grâces qu'Il nous accorde ainsi que pour lui demander la paix à laquelle nous aspirons tous.

Les sermons traitant du Saint-Sacrifice de la Messe et de la présence réelle de N.-S. Jésus-Christ dans l'Hostie nous furent donnés par Mgr J.-H. Coallier, p.d.v.f. ainsi que par le Rév. Père L.-J. Pouliot, s.j. du collège.

CONGE DE VENDREDI

Tous les instituteurs et institutrices des écoles séparées de la paroisse assistaient à un Congrès tenu à la Salle Ste-Anne vendredi dernier. Nos jeunes écoliers profitèrent de ce congé pour s'en donner à coeur joie dans la neige ainsi que sur les montagnes où l'on pouvait voir des skieurs durant toute la journée.

VA-ET-VIENT

Mme Joseph Grouette, de Sarnia, ainsi que M. Albert Gignard, de Galt, assistaient aux funérailles de leur père, M. Théodule Dignard lundi dernier.

M. et Mme D. Pratte, de la rue Queen, partaient jeudi dernier pour Toronto où ils visiteront des parents et amis pendant quelques jours.

FUNERAILLES DE M. THEODULE DIGNARD

Malade depuis 2 ans, sans toutefois être alité, M. Théodule Dignard, de 221 rue St-Georges, est décédé subitement à sa demeure alors qu'il se préparait pour le dîner, vendredi dernier.

Né à St-Urbain Qué., il y a 77 ans, M. Dignard vint demeurer et faire ses études à Embrun. En 1893 il épousait Mlle Emélie Laberge, de St-Albert, Qué.

Avant de venir demeurer à Sudbury en 1934, M Dignard demeura à Caderre, Dumas et plusieurs autres endroits en Saskatchewan où il était fermier.

Les funérailles eurent lieu le 5 mars à 9 heures en l'église St-Jean de Brébeuf, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Mgr J.-H. Coallier fit la levée du corps et chanta le service. Un grand nombre de membres de la Ligue du Sacré-Coeur dont M. Dignard faisait partie assistaient en corps aux funérailles formant ainsi une garde d'honneur durant le service.

Les porteurs étaient MM. Cyprien Laberge, Laurent Roy, Henri et Conrad Clément, Laurent Gatien et Laurent Meilleur.

Outre son épouse, M. Dignard laisse dans le deuil deux filles, Mme Joseph Grouette, de Blue Water, Sarnia, et Mlle Albertine Dignard, de Sudbury, ainsi que trois fils, Jean-Baptiste, de Pine-Falls, Man.; Albert, de Galt; et Onésime, de Sudbury; aussi une soeur, Mme Angéline Thibault, de Garden, Mich., ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères.

M. NUCEPHORE GAREAU, DECEDE

M. Nucéphore Gareau, de Chelmsford, mais résident du district depuis plus de 40 ans, est décédé à l'hôpital St-Joseph, jeudi dernier. Les funérailles eurent lieu à l'église St-Joseph de Chelmsford lundi matin à 10 heures.

Né à St-Alfred, Qué., il y a 67 ans, M. Gareau épousa Mlle Alexina Giroux en 1905 et vint demeurer comme fermier à Blezard Valley pendant 11 ans pour venir ensuite s'établir à Chelmsford où il demeurait depuis.

Outre son épouse, M. Gareau laisse pour le pleurer cinq filles, toutes de la paroisse St-Jean de Brébeuf, Mme Louis Miron, de la rue Queen, Mme René Kingsley et Mme Ligori Gareau, de la rue St-Charles, Mme André Laberge, de la rue Wilma et Mme Will. Bigras, de la rue Bond; ainsi que 4 fils, MM. Albert, de Markstay, Alphonse, de la Rivière Veuve, Cyprien et Achille, de Chelmsford. Il laisse aussi trois soeurs et deux frères: Mme Ferdinand Bélanger et Hormidas St-Jean, de Sudbury; Mme Darice Blais, de Sudbury; et MM. Lazare Gareau de Markstay et Nazaire Gareau, de Toronto.

Aux deux familles en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

"Paysana"

C'est le numéro du septième anniversaire, qui s'ouvre sur un poème de limpidité et de fraîcheur, tout précité vers le printemps: "Le Chemin du roi", par Cécile Chabot.

Puis PAYSANA présente une rétrospective de quelques-unes de ses initiatives depuis sept ans ainsi que le travail accompli par sa directrice, Françoise Gaudet-Smet; et chacun pourra ensuite faire connaissance avec le personnel de la rédaction et de l'administration: toutes des femmes... tout ce qu'il faut pour satisfaire les féministes les moins ambitieuses.

Un reportage de Germaine Guèvremont sur Marguerite Lemieux continue la série commencée en janvier sur nos artisans canadiens.

Les pages des "Parents à l'école", le travail d'étude et d'action des fermières de St-Sylvère, les modèles de tricot, les patrons de couture, les mots croisés, et tous les messages que PAYSANA destine à ses abonnés.

L'exemplaire se vend dix sous. L'abonnement est de $1 par année à PAYSANA, case postale 25, Montréal.

Le principe qui inspire la Ligue Antituberculeuse de Montréal est le suivant: "La tuberculose est susceptible de prévention." Et ce principe est conjugé avec cet autre: "La tuberculose est curable lorsque détectée en temps opportun".

Pour couches-chaudes et semences intérieures

GRAINAGES STEELE BRIGGS

Dès maintenant, il est temps de faire vos projets pour votre jardin et Cochrane est prêt à vous servir ce qu'il y a de mieux en grainages, engrais, pots à fleurs, instruments de jardinage, etc...

Les grainages Steele Briggs sont éprouvés pour la germination, et il y a un grand choix très varié de grainages de légumes et de fleurs.

Donc, visitez Cochrane aujourd'hui même pour vos besoins.

Cochrane Dunlop
Hardware, Limitee
SUDBURY

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1915
TEL. 7-7846 11 RUE ELM, EST

St-Charles

Dimanche soir, le 4 mars, notre agronome M. R. Leroux a présenté à la salle paroissiale des vues animées qui ont intéressé tout le monde. Le premier film était: "L'Emigration des Oiseaux" vers le sud". Le deuxième: "Les forces hydrauliques des chutes Niagara" et le dernier et le plus intéressant: "La Passion de Notre Seigneur J.-C."

L'industrie laitière prend tellement d'ampleur qu'on parle déjà de l'ouverture de nos fromageries.

Une autre de nos industries qui a fait beaucoup de progrès est celle du bois. La cour du moulin de M. Rémi Lalonde est remplie à capacité de beaux billots.

Une alerte a été causée par un feu de cheminée sur la propriété de M. Léo Gauthier. Le tocsin de de l'église donne une course mouvementée à plusieurs citoyens qui voulurent prêter main-forte et s'improviser pompiers volontaires. On maîtrisa vite les flammes.

Une convention a eu lieu à Sudbury vendredi le 2 mars. Nos Rév. Soeurs de l'Assomption ainsi que nos instituteurs et institutrices s'y rendirent.

On apprend que le bureau de poste de M. Albert Chèvrefils sera bientôt déménagé dans un autre endroit de notre village. L'immeuble a été acheté par Mme L.-E. Lalonde. Ceci se fera au mois de mai.

On annonce le prochain mariage de Mlle Aline Lapointe, fille de M. et Mme Alfred Lapointe, et de M. Raymond Turpin, fils de M. et Mme Wilfrid Turpin de Sudbury. Le mariage sera célébré à Sudbury.

Mme François Dument, de Cartier, père de Mme Isidore Roussil de notre paroisse, est décédé subitement la semaine dernière. Nos sympathies à la famille en deuil.

M. Alidor Lapalme a acheté un lot voisin de l'église où il doit se bâtir une maison au printemps.

M. Philippe Barbeau, propriétaire de la "Nickel Belt Coach Lines" visitait notre curé ces jours derniers.

Mardi dernier, une assemblée du club agricole était organisée à la salle paroissiale. Beaucoup de cultivateurs semblent porter un grand intérêt à ce club. Quelques gens distingués à Noëlville, entre autres nous mentionnons MM. Albert Lanthier et Horace Séguin, sont venus donner de nombreux conseils à nos braves cultivateurs.

Les Rév. Soeurs de l'Assomption, de Warren, visitaient nos religieuses en fin de semaine.

Mme Henri Bourgeault et son fils Paul, de Cartier, rendent visite à MM. Beauparlant, père et fils.

M. Laurent Lemieux passait la journée à Sudbury jeudi dernier.

MM. Adélard Beauparlant, Hormidas St-Germain, et Georges Piché étaient tous de passage à Sudbury ces jours derniers.

MM. Edgar et Arthur Brisson de Sudbury étaient ici dimanche dernier.

M. et Mme Hermas Leduc, MM. Albert et Narcisse Dignard visitaient leurs parents dimanche dernier.

Verner

M. et Mme L. Casaubon, de Cache Bay, ainsi que M. et Mme René Lapointe, de Sudbury, étaient à Verner récemment à l'occasion de la mort de Mme A. Legendre.

M. Lucien Gagnon se rendait récemment à Toronto par affaires.

M. Henri Dauphinais passait quelque temps dans un hôpital à Toronto, où il subit une intervention chirurgicale.

Dimanche dernier le militaire P.E. Lapensée était dans sa famille.

Mlle R. Brault, de Montréal ainsi que M. V. Brault de Gravenhurst étaient dans leur famille à l'occasion de la mort de M. Ernest Brault.

Un groupe des nôtres se rendaient à Sudbury dimanche dernier pour y entendre le concert du jeune pianiste André Mathieu.

Notre concours local de français aura lieu le 18 prochain.

Le soldat André Paquette est reparti pour l'est canadien après congé avec les siens.

Mlle Gabrielle Demers est retournée poursuivre ses cours au pensionnat Notre-Dame de Lourdes après avoir remplacé Mlle Yolande Demers retenue à sa chambre par une mauvaise grippe.

Le militaire Raoul Laurence passait la fin de semaine dans sa famille récemment.

Mme Henri Demers visitait son fils Clovis au collège du Sacré-Coeur samedi.

Deux nouveaux tracteurs sont entrés dans la paroisse récemment. Les propriétaires sont MM. L. Philippe Beauparlant et Xavier Lachance.

M. Euclide Beaudry se rendait à North Bay par affaire la semaine dernière.

Funérailles de Mme A. Legendre

Le 23 février Mme Alphonse Legendre, née Delphina Desjardins, est décédée à la demeure de sa fille, Mme O. Lafond, à l'âge de 79 ans et huit mois après quelques jours de maladie.

Elle laisse pour la pleurer, 5 fils: Eddie, de Windsor, Ernest, de Ottawa, Alfred, Lionel et Laurent, de Hull; 4 filles, Mme Albert Taymond, Mme Andy Casaubon, Mme Xavier Lachance et Mme Oswald Lafond, de Verner; un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits enfants; un beau-frère, M. H. St-Jacques, une belle-soeur, Mme P. Desjardins de Lachute, Qué.

Le service eut lieu en l'église paroissiale au milieu de ses enfants et d'un grand nombre d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé O. Racette qui aussi chanta le service. Les porteurs furent ses petits-fils, Alcide Casaubon, Omer Legault, Alphonse Legendre, Jean-Paul Raymond, Jacques Lafond et Roger Legendre.

Vieille paroissienne depuis plus de 48 ans, elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne dont elle reçut les honneurs. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

La famille éprouvée tient à remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathies, soit par messages de condoléances, messes, fleurs, bouquets spirituels, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles ou autre.

L'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.

Chelmsford

Pour commémorer le centenaire des Soeurs Grises de la Croix, Mgr S. Côté, p.d., a nommé un patron pour chaque école de la paroisse.

Voici les noms:

Les écoles du village et No 6 Balfour conservent le nom de l'école St-Joseph.

Ecole S. No 2 Balfour — St-Jean-Baptiste.
Ecole S. No 3 Rayside — Mère D'Youville.
Ecole P. No 4 Rayside — Mère Bruyère.
Ecole P. No 2 Rayside — St-Isidore.
Ecole S. No 4 Rayside — Ste-Marie.
Ecole P. No 1 Rayside — Ste-Anne.
Ecole P. No 5 Balfour — Jean Bosco.
Ecole P. No 6 Morgan — Sacré-Coeur.

Un nouveau film de la série "En avant Canada" vient de sortir des studios de l'Office national du Film et sera distribué sous peu dans les cinémas canadiens. Il porte pour titre: "Nos universités en guerre".

• •

"Les lions du nord", une production de l'Office national du Film, illustre le rôle important de la Norvège comme agent de liaison entre la Russie et ses trois alliés de l'Atlantique: l'Angleterre, les E.-U. et le Canada.

• •

On peut se procurer, soit sur location ou simple prêt, les documentaires de l'Office national du Film dans les cinémathèques aménagées à cet effet dans les grands centres du Dominion.

"Tout le monde doit ✚ aider la Croix-Rouge!"

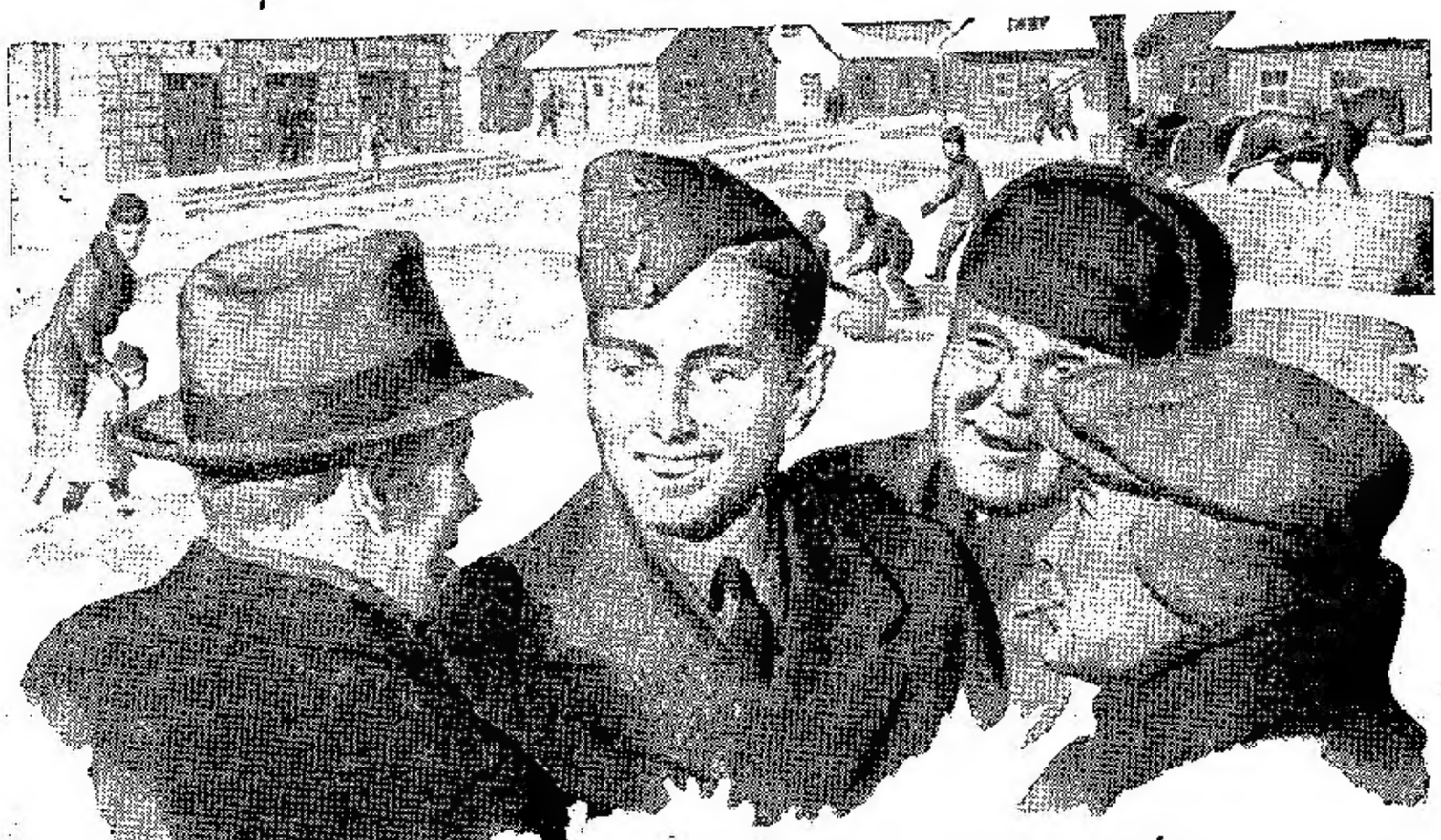

"C'EST NOUS, LES BLESSÉS de guerre, et plus encore ceux qui ont le malheur d'être prisonniers des boches, qui savons tout le bien que fait la Croix-Rouge, sans distinction de rang ou de nationalité. Si nous n'avions pas eu les soins et les colis de la Croix-Rouge, nous n'aurions jamais revu le pays."

Ce grand blessé ou ce prisonnier rapatrié est l'un des millions de soldats et de civils qui ont été secourus dans des circonstances tragiques. Le monde entier proclame le dévouement, voire l'héroïsme, des membres de la Croix-Rouge.

Aussi, le devoir de tout citoyen est-il d'aider cette société dans l'intérêt des nôtres et au nom de l'humanité.

La Croix-Rouge a besoin de $10,000,000 pour poursuivre son oeuvre. Donnez le plus possible, car jamais votre aide n'a été aussi nécessaire!

SERVICES DE LA CROIX-ROUGE

Gardes-malades Volontaires
Cliniques des donneurs de sang
Colis aux prisonniers de guerre
Ambulances
Instruments de chirurgie
Médicaments
Service de renseignements pour les prisonniers
Secours aux soldats
Secours aux équipages de la marine marchande
Secours aux sinistrés
Service de renseignements pour les civils
Instruction des volontaires
Vivres aux Alliés
Secours aux civils
Équipement mobile

La misère est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, le "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de onze Nations Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

LA CROIX-ROUGE A BESOIN IMMÉDIATEMENT DE $10,000,000
OBJECTIF PROVINCIAL: $2,250,000

7W-45

LA CROIX-ROUGE ✚ CANADIENNE
Nos dollars sauveront des milliers de vies

LA VIE AGRICOLE

Ayez vos grains de semence

Tous les ans, par différents moyens de publicité revues agricoles, journaux, radio, causeries, etc., nos techniciens en agriculture s'efforcent de faire comprendre à nos cultivateurs la nécessité du criblage des grains de semence. Malgré tous ces efforts, un nombre encore trop considérable de cultivateurs ne suivent pas ces conseils. Nous sommes surpris d'un tel état de chose quand l'on considère les deux avantages principaux du criblage.

Premièrement, il enlève les graines de mauvaises herbes qui sont en nombre plus ou moins grand et qui occasionnent des pertes appréciables tous les ans; nous serions surpris de connaître la valeur argent de ces pertes, si elles pouvaient s'évaluer d'une façon assez juste. Ces mauvaises herbes proviennent, il est vrai, de nos terres, mais nous ne sommes pas justifiés de les resemer de nouveau en employant de la semence non criblée.

Deuxièmement, le criblage élimine les grains de qualité inférieure qui sont ordinairement petits, légers, mal mûris et manquent de vitalité. Ces grains mis en terre germeront tard ou ne germeront pas. Il prennent la place du bon grain, donnent un rendement très inférieur ou laissent le terrain partiellement nu, donnant prise au développement des mauvaises herbes.

Mais il y a criblage et criblage. Tous les cribles n'ont pas le même degré de perfectionnement et la qualité de l'ouvrage dépend beaucoup de l'opérateur. Le vent doit être bien réglé. Les tamis ne doivent pas être trop chargés et il peut être bon de repasser le grain deux ou trois fois. Le vieux dicton: "Vite et bien ont rarement ensemble" a son application dans le criblage des grains. Pour cette dernière raison, nous conseillons de faire cribler au plus tôt, car, au printemps, on s'expose à avoir des désappointements et des retards. En plus, au printemps, on pourrait être à court de bons grains après en avoir donné aux animaux tout l'hiver. En faisant cribler tout de suite, on sera certain d'avoir sa semence et on aura les petits grains pour fins d'alimentation. Si par hasard, notre récolte de l'année dernière laisse à désirer au point de vue qualité, n'hésitons pas; servons-nous en comme grain d'alimentation et achetons de la semence de toute première qualité. C'est le meilleur placement que nous puissions faire.

En 1934, la Station Expérimentale de l'Assomption a établi chez elle un centre de criblage pour les cultivateurs des environs. Le premier hiver, nous avons criblé 143,800 livres de divers grains dont 103,600 livres d'avoine. Les quantités ont augmenté graduellement d'année en année pour cribler l'an dernier 339,900 livres dont 253,000 livres d'avoine.

Un fait à noter encore plus intéressant à noter, c'est amélioration du grain criblé d'année en année. Voici quelques chiffres sur l'avoine qui nous font voir cette amélioration. Dans les premières années, la majeure partie de l'avoine qu'on nous apportait pour cribler, diminuait de plus de 50% tandis que dans les dernières années, les diminutions étaient beaucoup moindres.

En 1939, 38% de l'avoine criblée subissait une diminution de 70 à 80% et la balance, soit 62%, subissait une diminution supérieure à 30%, alors qu'en 1943 pas une seule livre de l'avoine criblée n'a subi de diminution supérieure à 70%, et que 68% de l'avoine criblée subissait une diminution de 20 à 30% seulement. Considérant que, en plus des nouveaux cultivateurs qui ont concouru à augmenter le total de grain criblé, ceux des premières années sont revenus à peu près tous les ans, les chiffres donnés plus haut seraient un bon exemple, démontrant l'efficacité du criblage dans l'amélioration des semences.

Nous avons cité plus haut les quantités de grains criblés depuis 1934. L'augmentation cependant est loin d'être satisfaisante. Trop peu de cultivateurs sont convaincus de la nécessité du criblage, surtout pour leurs gros grains comme l'avoine et l'orge. Rencontrons un cultivateur qui fait cribler son avoine et demandons-lui ce qu'il en pense. Sa réponse sera à peu près celle-ci: "Je ne croyais pas que mon grain était si peu de qualité; tous les ans, je fais cribler tous mon grain de esemence et je suis des plus satisfaits." Suivons l'exemple de ce cultivateur progressif et des autres qui l'imitent et nous n'aurons qu'à nous en louer. Prenons la résolution, à l'avenir, de ne mettre en terre que du grain criblé.

La pyrale du maïs

Le maïs ou blé d'Inde a deux grands ennemis: la pyrale de maïs (Pyrausta nubilabis) qui s'attaque aux tiges et aux épis de la plante, et la chenille de l'épi du maïs (Heliothis amigera), aussi appelée "ver du maïs" qui attaque principalement les soies et les épis et mange les brains jusqu'à la rafle. Ces deux insectes ont été, par erreur, confondus l'un avec l'autre dans une note du Ministère fédéral de l'Agriculture, où il était dit que la "pyrale" succombe aux froids de l'hiver. Il aurait fallu dire la "chenille de l'épi", et une rectification s'impose.

Le froid ne détruit pas la pyrale du maïs disent les entomologistes du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le moyen le plus pratique de combattre cet insecte est de brûler les déchets de blé d'Inde et de toutes les autres plantes en automne et au printemps, car la larve de la pyrale passe l'hiver dans ces déchets.

Il n'en est pas de même de la chenille de l'épi du maïs qui succombe lorsque la température descend au dessous de zéro en hiver. Les nouvelles épidémies de ce fléau au Canada sont causées par des vols de papillons venant du sud de la frontière internationale.

La production du lait au Canada

A la Conférence annuelle du Conseil national d'industrie laitière tenue dernièrement à Regina, M. W. C. Cameron, chef de la Division des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture, a longuement parlé de l'effort de guerre du Canada et rendu hommage aux travaux incessants des cultivateurs canadiens qui ont constamment augmenté leur production de produits laitiers. L'utilisation des produits laitiers canadiens en temps de guerre, l'augmentation croissante de ces produits tous les ans alors que cette augmentation paraissait impossible, forment un chapitre éloquent dans l'histoire de l'agriculture canadienne, Une revue de la période quinquennale, 1938-43, donne une idée générale des progrès réalisés sous ce rapport.

En 1939, la production totale de lait au Canada se chiffrait par 15,763,482,000 livres, elle a progressé tous les ans depuis lors, de 1.06 pour cent en 1940, 3.44 pour cent en 1941 et 6.11 pour cent en 1942. Il ne semblait pas au commencement de 1943 qu'il fut impossible de l'augmenter encore et cependant cette année-là les cultivateurs canadiens ont réalisé ce qui paraissait être impossible en produisant 0.16 pour cent de lait de plus que l'année précédente. La production de lait en 1943 a atteint le chiffre de 17,516,918,000 livres dépassant celle de 1939 par 1,753,436,000 livres, équivalant à une augmentation de 11.12 pour cent pendant la période quinquennale 1939-43. En d'autres termes, pendant les cinq premières années de la guerre, l'augmentation dans la production totale de lait au Canada a été de 80 pour cent plus forte que celle notée pendant les cinq années qui précédaient immédiatement le début des hostilités.

Pendant cette période quinquennale, la proportion du surcroit de la production de lait converti en beurre n'a été que de 16.12 pour cent. Ordinairement une moitié environ de tout le lait produit au Canada est utilisé dans la fabrication du beurre. Un quart environ du surcroit a été converti en fromage (23.77 pour cent). Ce pourcentage est plus élevé que celui du surcroit qui a été utilisé dans la fabrication de tout autre produit laitier, à l'exception du lait frais. La proportion du surcroit de la production de lait utilisé pour la fabrication du fromage a été de deux à trois fois plus élevée que le pourcentage du lait total généralement employé dans la fabrication de ce produit.

Une proportion de 14.30 pour cent de l'augmentation a été utilisée dans la fabrication de produit de lait concentré, soit près de sept fois plus que le pourcentage de la production totale de lait ainsi utilisé en 1939.

Plus d'un tiers (38.30 pour cent de l'augmentation) a été employé comme lait frais; c'est là à peu près le double du pourcentage généralement employé. En 1939 la quantité de lait affecté au commerce de lait frais était de 3,011,515,000 livres; en 1943 elle était de 3,706,513,000 en augmentation de 684,998,000 livres ou 23.07 pour cent sur celle de 1939.

L'objectif du VIIIe emprunt de la victoire, qui s'ouvrira en juin, est fixé à un milliard et demi...soit une moyenne approximative de $125.00 par tête.

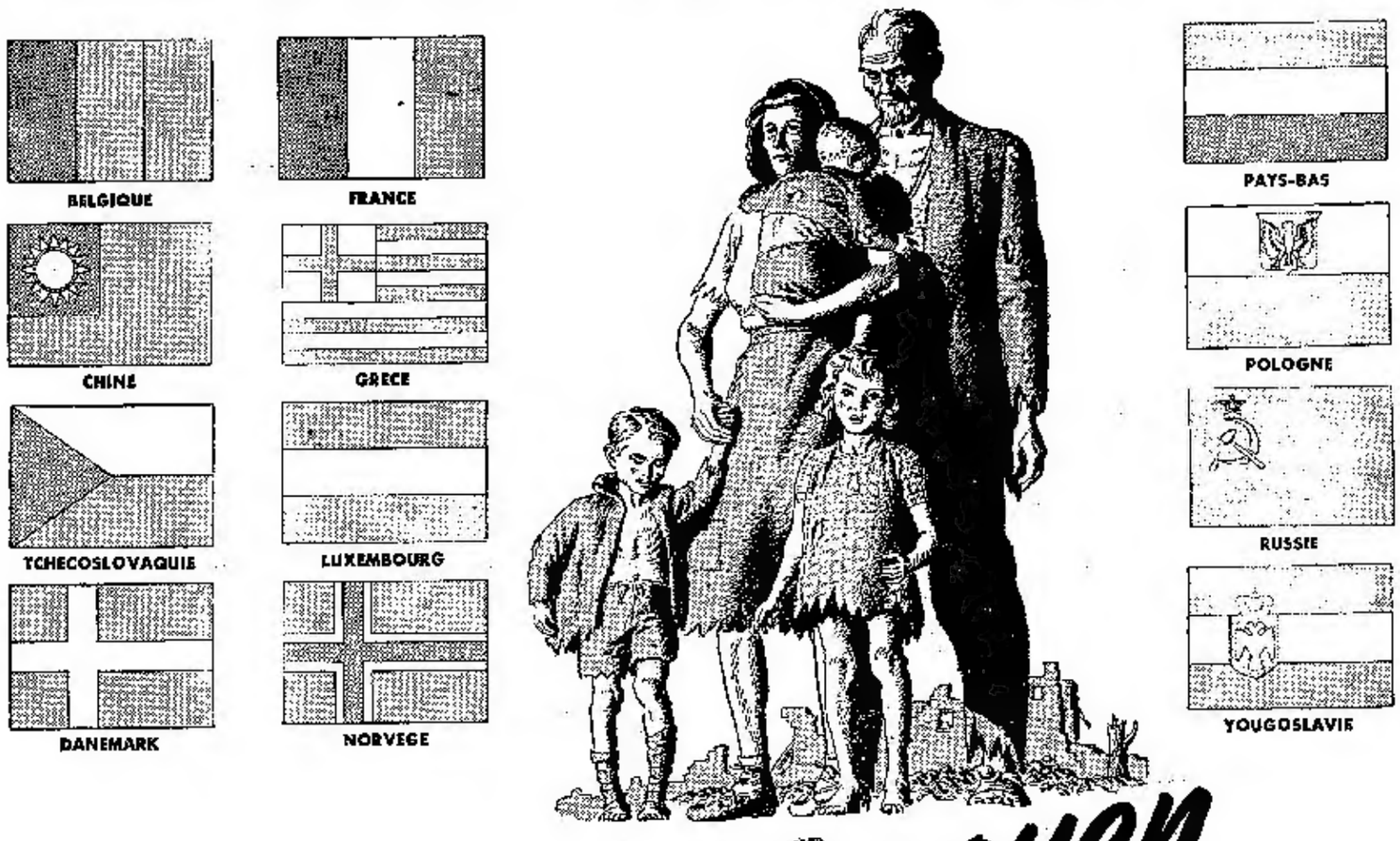

Voici VOTRE moyen

d'envoyer aliments, vêtements et médicaments à ceux qui souffrent et qui ont faim dans ces pays devastés.

Répondez aux prières de milliers d'enfants sans foyer et de vieillards en détresse loin de l'invulnérabilité dont nous jouissons.

Laissons nos mains parler de l'abondance de notre coeur, de nos ressources, et de notre sécurité.

En donnant à la Croix Rouge, vous permettez à des mains qui savent déjà si bien secourir, de servir avec encore plus d'efficacité ceux qui en ont le plus besoin.

★En collaboration avec la Croix Rouge qui a entrepris de les distribuer par l'entremise de ses ramifications mondiales, nous sollicitons des fonds pour envoyer des secours d'urgence aux misérieux et aux affligés de nos mères patries.

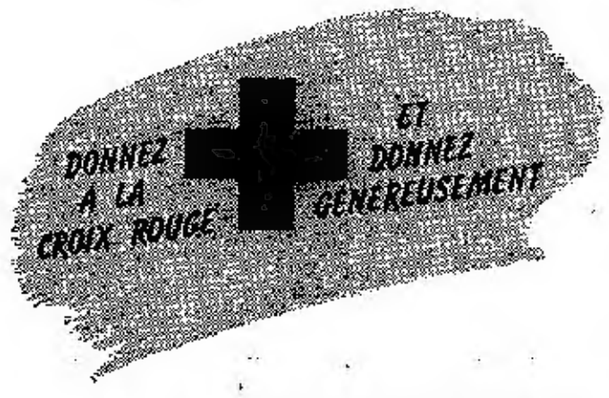

Un organisme composé des groupements suivants: Fonds des secours aux victimes belges de la guerre, Comité des relations Canada-France, Aide canadienne à la Russie, Les amis canadiens du Luxembourg, Les fonds de secours aux victimes Chinoises, Les fonds de secours au Danemark, Les oeuvres de bienfaisance pour les victimes tchécoslovaques, Les fonds de secours aux victimes grecques de la guerre, Les fonds de secours aux Pays-Bas, Les fonds de secours à la Norvège, Les fonds de secours aux victimes Polonaises de la guerre, Les fonds des ecours aux Yougoslave.

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES FONDS DE SECOURS AUX NATIONS UNIS

BUREAU-CHEF - 130, RUE QUEEN, OTTAWA

M. William-M. Birks, LL.D., *Président* L'honorable Thomas Vien, C.R., *Vice-président*
M. Lawrence-J. Burpee, *Secrétaire-trésorier*
Inscrit sous la Loi sur les Secours de Guerre
Ministère des services nationaux de guerre

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la première page

longer la durée d'office du parlement actuel, nous ne concluons pas immédiatement que la durée d'office du parlement actuel ne sera pas prolongée. Ce qui ne fait pas de doute, en ce moment, c'est que le premier ministre n'a pas l'intention de prolonger la durée d'office du parlement actuel et qu'il s'opposera à cette prolongation.

Mais, si nous nous souvenons bien, M. King était également opposé à la conscription pour outre-mer et il a également promis de la combattre. Cependant, sous la pression de la députation libérale anglo-canadienne, il modifiait, du jour au lendemain, son attitude. Nous ne voulons pas dire que les choses vont se passer de la même façon ou qu'il est possible qu'il en soit ainsi. Pour notre part, nous croyons que la députation libérale anglo-canadienne acceptera les idées de M. King sur ce point. En tout cas, nous saurons définitivement ce qui en est, au cours de la prochaine session. Car, après le 17 avril, il sera trop tard pour prolonger la durée d'office du parlement actuel. Celui-ci, en effet, expire à cette date.

REMANIEMENT DU CABINET

Le gouvernement King a été remanié. Après la démission de M. Power, comme ministre, le leader libéral avait confié temporairement la direction du ministère de l'Air à M. Colin Gibson, ministre du Revenu national. M. Gibson ne sera plus maintenant que ministre de l'Air. M. J.-A. MacKinnon, ministre du commerce, sera, en plus, ministre du Revenu national.

M. King a fait également un autre changement. Celui-ci, toutefois, ne concerne pas le cabinet, mais les adjoints parlementaires des ministres. M. D.-C. Abbot, qui jusqu'ici était secrétaire parlementaire du ministre des Finances, devient adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale.

M. Abbott aura une lourde tâche au cours de la prochaine session. Car, comme le général McNaughton n'a pas de siège à la Chambre des communes, c'est à son secrétaire parlementaire qu'incombera la tâche de défendre les crédits de l'armée et de répondre aux critiques de l'opposition contre l'administration de l'armée à la chambre des communes.

M. BRACKEN REVIENT A LA CHARGE

En annonçant la formation générale de la délégation canadienne qui ira à San-Francisco et en niant qu'il ait l'intention de prolonger la durée d'office du parlement actuel, M. King tenait à répondre à M. John Bracken, leader du Parti conservateur progressiste, qui, la veille, l'avait attaqué rudement à la radio.

M. Bracken avait accusé M. King d'avoir peur de faire face aux conséquences de sa politique de guerre, en déclenchant des élections générales. Il avait également prétendu que M. King se proposait d'utiliser sa forte majorité parlementaire pour gouverner le pays au-delà de la longueur normale de vie du parlement.

"L'extension de la durée d'office du présent parlement, dit M. Bracken, ne sauvera point la fortune politique de M. King. Une telle prolongation, en face de ses nombreux engagements de ne pas le faire, est une manoeuvre pour éloigner le plus possible l'inévitable défaite qui l'attend." M. Bracken avait aussi dit que, si M. King suivait ses tactiques habituelles, le Canada ne serait représenté à la conférence de San-Francisco que par son parti. Cette attitude partisane était à blâmer dans les circonstances actuelles.

"On ne doit pas, déclarait M. Bracken, faire représenter le Canada par un seul parti à la conférence de San-Francisco dans les circonstances présentes. Le peuple, si on le faisait, serait vivement mécontent, et le parlement doit rejeter cette proposition. Le Canada devrait être représenté, non par le leader d'un seul parti, mais plutôt par les leaders des principaux partis siégeant à la Chambre des communes, ou par des représentants choisis par ces leaders."

Le chef du Parti conservateur progressiste a eu sa réponse, dès le lendemain de sa causerie. La délégation du Canada à la conférence de San-Francisco serait une délégation du parlement canadien et il était opposé à la prolongation de la durée d'office du parlement.

TACTIQUE TORY

Cette causerie de M. Bracken laisse entrevoir la tactique que les conservateurs progressistes emploieront aux prochaines élections fédérales, que celles-ci aient lieu avant ou après la fin de la guerre contre l'Allemagne.

Il est manifeste que M. King tient à retarder le plus possible les élections générales, sans prolonger la durée d'office du parlement actuel. En remettant les élections générales après l'écrasement de la résistance organisée en Allemagne, M. King croit que les problèmes de guerre, exploités avec tant de succès par les conservateurs progressistes dans l'élection complémentaire de Grey-nord, auront perdu de l'actualité et que, dans l'esprit des électeurs, les problèmes de paix auront la première place. La C.C.F. est du même avis. Elle désire faire les prochaines élections générales, non sur la guerre actuelle, mais sur le règlement des problèmes d'après-guerre au Canada.

Les conservateurs progressistes espèrent, au contraire, servir les intérêts de leur parti, en pêchant en eau trouble. C'est pourquoi ils tiennent à des élections en temps de guerre.

En accusant le gouvernement d'avoir accordé un traitement privilégié à la province de Québec, M. Bracken montre bien que les conservateurs progressistes ont abandonné tout espoir de faire des gains dans la province de Québec. Le Parti conservateur progressiste entend se servir de l'argument d'inégalité de sacrifice, au cours de la guerre, en faveur de la province de Québec, afin de soulever les préjugés des provinces anglo-canadiennes contre le gouvernement actuel.

C'est également son intention de faire de la conscription pour la guerre contre le Japon, l'un de ses principaux chevaux de bataille. "La défaite de l'Allemagne, a dit M. Bracken, ne terminera point les erreurs du Canada dans la distribution de ses ressources humaines. Le présent gouvernement du Canada a déclaré la guerre contre le Japon; de fait, il la déclara avant même toute autre nation. Quelles sont les intentions du gouvernement relativement à cette guerre? Il ne les a pas signifiées clairement. S'il doit envoyer une armée, on n'a pas encore fait savoir que d'autres que les membres du service général seraient dépêchés. On n'a pris encore aucune décision pour exiger même d'un seul homme de l'armée territoriale de participer à la contribution que le Canada pourra faire sur les théâtres de guerre contre le Japon. Les stipulations concernant l'envoi de quelques unités de l'armée territoriale comme renforts s'appliquent seulement aux théâtres de guerre en Europe. Le gouvernement s'attend-il que l'armée de service général combattra aussi les Japonais? Devrons-nous avoir une autre crise ministérielle avant qu'on demande à l'armée territoriale de partager notre effort de guerre contre le Japon? "

On peut être assuré que la conscription et toute l'administration de guerre du gouvernement seront discutées à fond au cours de la prochaine campagne électorale, qu'on le veuille ou non. Pour des raisons opposées, le Parti conservateur, d'une part, et le Bloc populaire canadien et le Mouvement des indépendants, de l'autre, y tiennent. Le gouvernement King se trouve acculé à une impasse. Il ne pourra pas éviter le jugement du peuple sur ses derniers cinq ans d'administration.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

Un appel du Président local du Bloc

Devant l'imminence des élections fédérales pour cet été, nous avons cru que les Canadiens français du district de Nippissing ne pouvaient se résoudre à supporter des partis vendus à des intérêts étrangers. Des gens qui ont sacrifié le pays, sans égard pour le peuple, n'ont pas droit à notre confiance: tels sont les partis libéral, conservateur, C.C.F. et créditiste. Ces gens ont voté la guerre, les dons des milliards (que nous payons et payerons) et la conscription. Les gens du Bloc sont les seuls qui ont combattu sans flancher pour les intérêts du Canada, notre patrie, et des Canadiens. Si nous voulons notre patrie libre, grande et prospère, débarrassons-le de tout esclavage étranger. Pour celà il n'y a qu'un moyen, rallions-nous au Bloc.

signé: J.-E. Blais.

10,000 poteaux

La division rurale de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario annonce qu'elle acceptera des soumissions pour l'achat de 10,000 poteaux dans le nord Ontario. Les autorités de l'Hydro ont déclaré que la commande est une affaire de routine, et n'indique nullement une extension de lignes rurales sur une vaste échelle dans le district.

Lisez "L'Ami du Peuple"

BINGO
A L'ECOLE NOLIN
Lundi, le 19 mars, à 8.30 hres du soir
organisé par un groupe d'hommes de la paroisse St-Jean de Brébeuf, au profit de l'église.
MAGNIFIQUES PRIX A GAGNER
VENEZ EN FOULE!

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 6-5621 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

GRAND BINGO
à la salle Ste-Anne
Jeudi, le 22 mars
à 8 hres du soir
sous les auspices de
La Ligue du Sacré-Coeur
20 PARTIES 25c PRIX SPECIAUX
Jackpot $50.00
VENEZ EN FOULE ET GAGNEZ LE $50.00

Théâtre CAPITOL Sudbury
Commençant dimanche à minuit et lun. mar. mer. jeu. les 19, 20, 21, 22 mars
Greer Garson et Walter Pidgeon dans
Mrs. Parkington

Théâtre REGENT
Commençant dimanche à minuit et lun. mar. mer. les 19, 20, 21 mars
Maria Montez—Jack Oakie—Susannah Foster
Turham Bey, dans
Bowery to Broadway
En plus: Courtes scènes choisies

Au GRAND
Jeu. ven. sam. les 15, 16, 17 mars
"FLIGHT ANGELS"
Dennis Morgan, Jane Wyman, Wayne Morris, Virginia Bruce
"ARIZONA WHIRLWIND" avec Ken Maynard et Bob Steele
En plus: Caricature et chapitre 6 de la série "The Black Arrow"
Lun. mar. mer. les 19, 20, 21 mars
"GOING MY WAY"
avec Bing Crosby, Barry Fitzgerald, Rise Stevens ..
"BONNIE LASSIE" courte vue en couleurs
Et les dernières nouvelles mondiales.